

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019





CONTACT

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Jean-Marc VALENTIN

RESSOURCES HUMAINES

Blandine MARCO

COMPTABILITÉ

Marika BURSTERT

SERVICE TECHNIQUE

Fabien KIEFFER

PÔLE CULTUREL / SERVICE MÉDIATHEQUE

Mathias KELCHE

SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE

David BOUVIER

TECHNIQUE RIT

Etienne MOSSER

SERVICE COMMUNICATION

Thomas BELLICAM
Marion LEROY

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Julie BOUR

SECRÉTARIAT

Marinette GAUER

LABS

Léo GEHIN

SERVICE HABITAT ET URBANISME

Vivien SUBTIL

OFFICE DE TOURISME / TELLURE

Xavier RUSTENHOLZ

ACCUEIL RIT

Annick THOMAS



SOMMAIRE

P.1 ADMINISTRATION
GÉNÉRALE

P.14 DÉVELOPPEMENT LOCAL

P.23 PÔLE CULTUREL

P.52 LA RIT DU VAL D'ARGENT

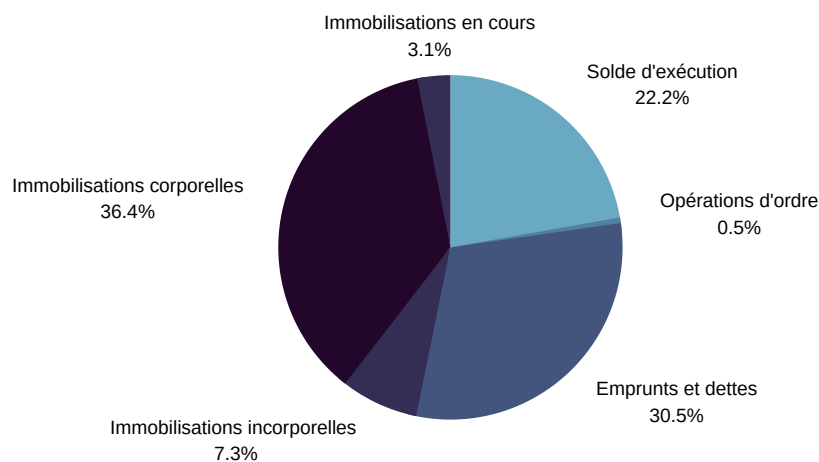
P.57 SIG / CARTOGRAPHIE

P.60 COMMUNICATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Investissements

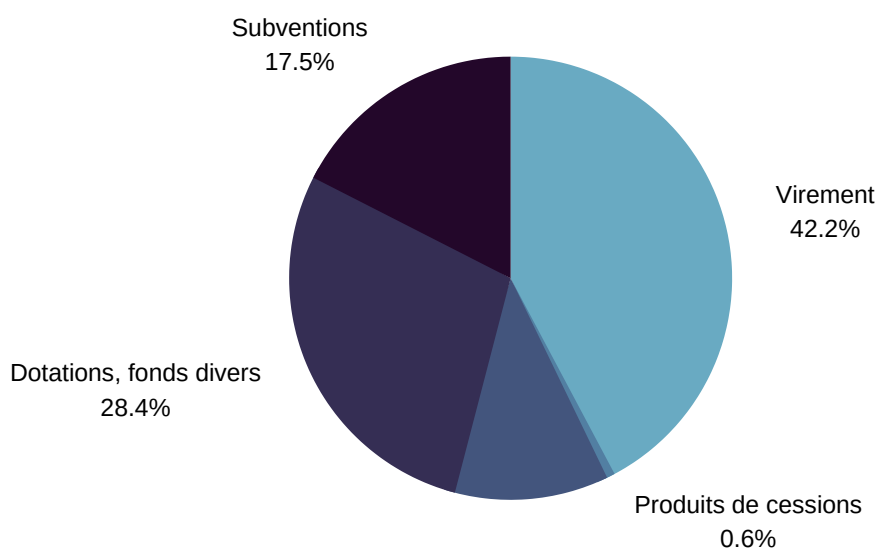
Pourcentage de dépenses prévues en 2019



CHAPITRE	Dépenses prévues 2019	Dépenses réalisées 2018
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	222 832,58 €	0,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 268,63 €	5 919,18 €
Emprunts et dettes assimilées	305 438,20 €	304 140,23 €
Immobilisations incorporelles	73 130,40 €	57 540,65 €
Immobilisations corporelles	365 281,52 €	178 296,63 €
Immobilisations en cours	31 120,00 €	0,00 €
TOTAL	1 003 071,33 €	545 896,69 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Pourcentage de recettes prévues pour 2019

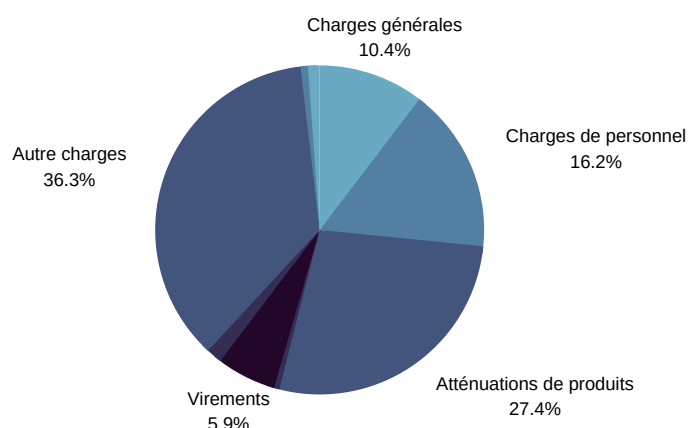


CHAPITRE	Recettes prévues 2019	Recettes réalisées 2018
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	166 466,42 €
Virement de la section de fonctionnement	423 544,20 €	0,00 €
Produits de cessions	6 000,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	112 652,70 €	130 453,91 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	285 353,12 €	72 075,42 €
Subventions d'investissement	175 521,31 €	39 159,68 €
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
TOTAL	1 003 071,33 €	408 155,43 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Fonctionnement

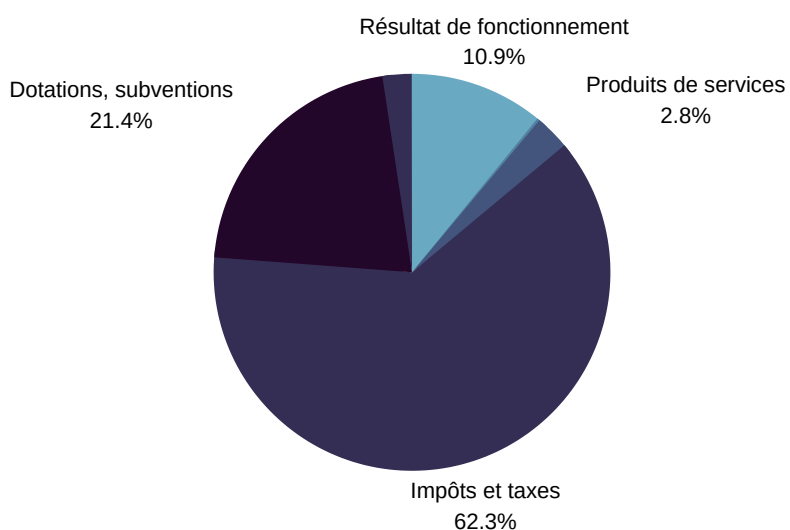
Pourcentage de dépenses prévues pour 2019



CHAPITRE	Dépenses prévues 2019	Dépenses réalisées 2018
Charges à caractère général	751 088,00 €	706 295,98 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 172 408,00 €	1 119 098,02 €
Atténuations de produits	1 978 794,00 €	1 954 714,30 €
Dépenses imprévues (fonctionnement)	37 782,76 €	0,00 €
Virement à la section d'investissement	423 544,20 €	0,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	112 652,70 €	130 453,91 €
Autres charges de gestion courante	2 622 076,70 €	2 273 350,86 €
Charges financières	52 258,74 €	58 155,77 €
Charges exceptionnelles	82 648,83 €	235,75 €
TOTAL	7 233 253,93 €	6 242 304,59 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Pourcentage de recettes prévues pour 2019



CHAPITRE	Recettes prévues 2019	Recettes réalisées 2018
Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	787 889,30 €	548 742,46 €
Atténuations de charges	15 140,00 €	20 179,64 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 268,63 €	5 919,18 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	205 400,00 €	252 884,78 €
Impôts et taxes	4 503 562,00 €	4 478 642,84 €
Dotations, subventions et participations	1 548 071,00 €	1 582 864,93 €
Autres produits de gestion courante	167 923,00 €	153 229,17 €
Produits financiers	0,00 €	37 531,31 €
Produits exceptionnels	0,00 €	8 692,01 €
TOTAL	7 233 253,93 €	7 088 686,32 €

Gestion du personnel

Statistiques

L'emploi à la communauté de communes est stable en 2019. En effet, la majorité des postes étant occupé par du personnel titulaire sur des postes permanents n'ayant pas nécessité de remplacement cette année, aucun recrutement n'a été nécessaire. Sur l'année, 26 agents ont été rémunérés et seulement 22 étaient encore présents au 31/12/2019 répartis comme suit :

- **une équipe de l'administration générale** composée de 5 personnes (5 ETP) assurant la direction générale des services, l'accueil et le secrétariat général, l'organisation des transports scolaires, l'élaboration et l'exécution financière, la gestion des ressources humaines, les marchés publics, le suivi des projets de développement.
- **un pôle culturel** composé d'une équipe de 9 personnes (9,62 ETP) qui s'investissent dans une mission de promotion de la Villa Burrus comme lieu culturel, de la valorisation du patrimoine du fonctionnement et développement de la médiathèque et d'une façon plus générale dans la mise en œuvre d'une politique culturelle avec l'ensemble des acteurs du territoire.
- **le service technique** est, quant à lui, composé de 3 agents permanents (2.5 ETP) et d'une personne en contrat aidé (0,86 ETP). Ils interviennent sur l'entretien de la médiathèque, du bâtiment administratif, des bâtiments de la RIT, du CIAP et du COSEC. Un agent est chargé des missions d'assistant de prévention.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- le service de la Régie Intercommunale de Télédistribution qui compte 3 personnes chargées du suivi technique (2 ETP) (création, extension, maintenance du réseau de la fibre optique, dépannage, assistance aux usagers du service, prestations sur le réseau pour les communes, géo-référencement de réseaux) et de l'accueil et la gestion de la clientèle (0.71 ETP)
- enfin, le service SIG (Système d'Information Géographique), composé d'un agent (1 ETP) chargé de collecter, de croiser et diffuser des données de nature géographique relatives à des secteurs techniques, urbanistiques, socio-économiques et environnementaux sur l'ensemble du territoire.

Stabilité de la masse salariale

La masse salariale représente 18,72% des dépenses réelles de fonctionnement de l'année 2019. Malgré la baisse des effectifs, la rémunération globale reste stable.

En effet, la collectivité fait dorénavant appel au personnel de la commune de Sainte-Marie-aux-Mines pour assurer le suivi technique de tous ses bâtiments. Le coût de ce personnel est comptabilisé sur le compte 621 « Personnel extérieur au service » et représente 7,79% des charges de personnel en légère augmentation depuis 2018. (6.98%).

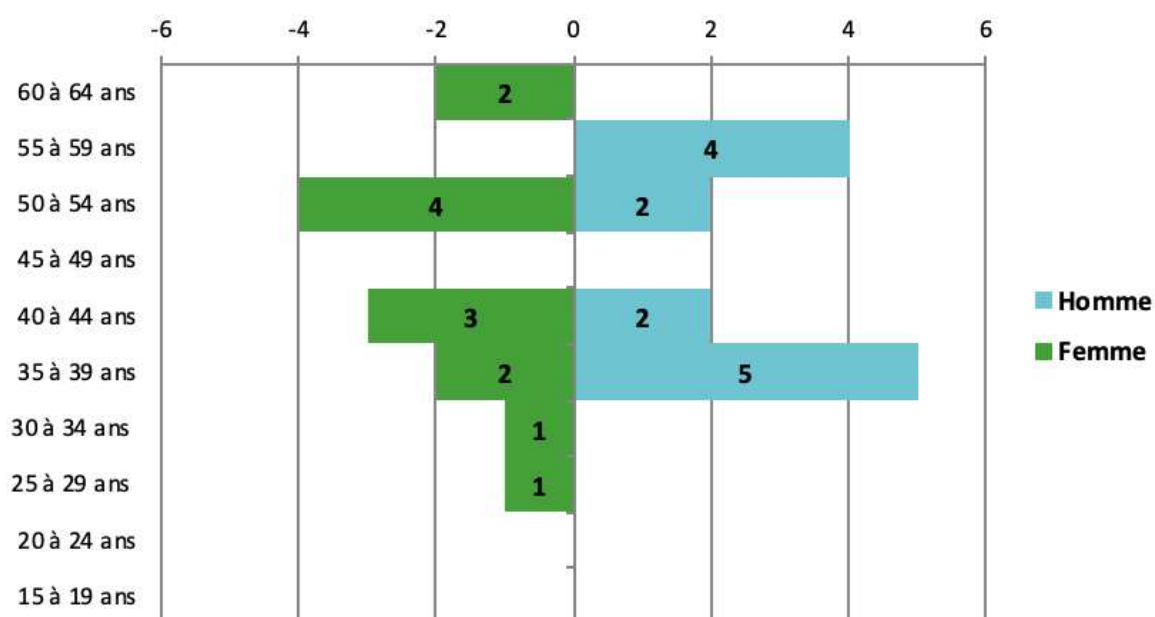
Les agents titulaires représentent 69% des effectifs.

Le personnel contractuel rémunéré au cours de l'année se répartit comme suit : 1 agent en emploi aidé : 3 agents ont été recrutés pour activité temporaire ou saisonnière, et 4 sont employés sur des postes permanents.

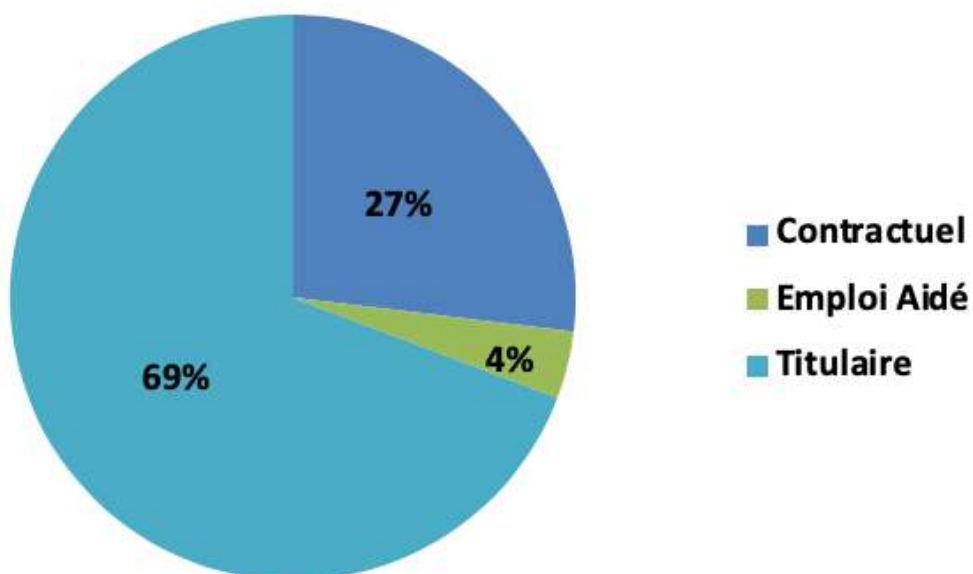
La moyenne d'âge du personnel s'établit à 46 ans et l'âge médian à 45 ans.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Pyramide des âges

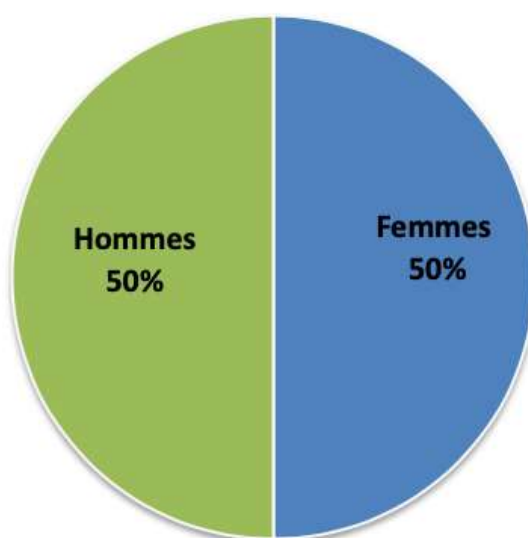


Statut des agents

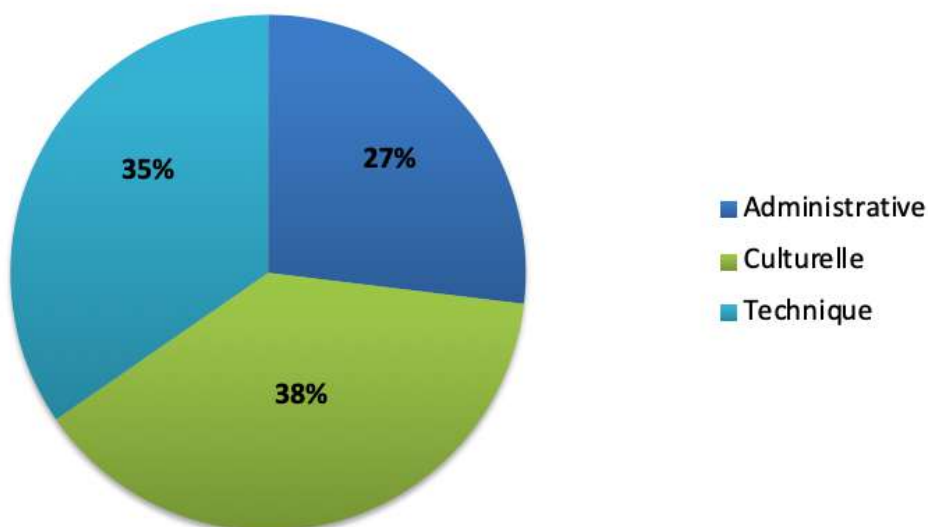


ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Répartition par sexe

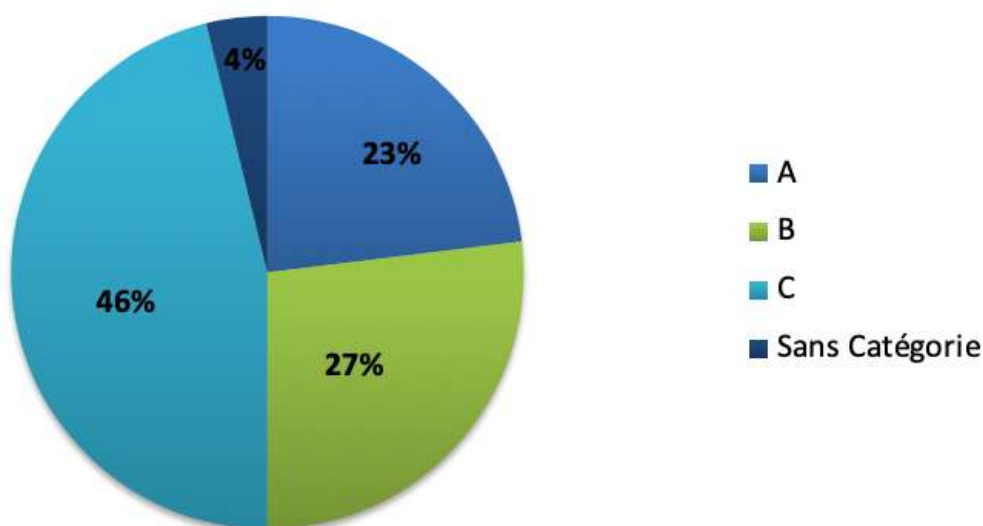


Répartition par filières



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Catégorie d'emploi



En termes de formation professionnelle

27 agents, toute filière et tout statut confondu, services civiques compris, ont participé à 374H00 de formation professionnelle autour de 24 thèmes de formation. 76% des formations ont été réalisées auprès du CNFPT. Le coût de la formation, y compris la cotisation employeur au CNFPT, s'est élevé à 9 354.50 € dont un solde de 3 600 € pour une action menée en 2107 avec le CNFPT.

La collectivité a accueilli des stagiaires de différents niveaux durant l'année 2019 :

- le service de la Régie Intercommunale de Télédistribution (RIT) a accueilli :
 - 1 stagiaire en formation professionnelle « Ran Pro multisectorielle » les 13 et 14/06
- la Médiathèque :
 - 1 élève de BEP Métiers Relations Clients Usagers du 29/04 au 18/05
 - 1 élève de 3ème stage découverte du 16/12 au 20/12

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- le service RH en lien avec le service comptabilité :
 - 1 élève de Terminale en Bac Pro Accueil Relation Clients Usagers du 11/03 au 05/04
 - 1 élève de 2nde Professionnelle en Bac Pro Accueil Relation Clients Usagers du 04/06 au 29/06
 - 1 élève en 2nde professionnelle Gestion Administration du 21/01 au 09/02 et du 29/04 au 18/05

Remboursements sur frais personnel

Les remboursements de frais de personnel (IJ, contrats aidés, assurance du personnel) s'élèvent à 15 909,37 €.

La mise à disposition du personnel de la Communauté de Communes auprès de collectivités ou d'autres organismes (EPIC OT, RIT, communes membres) a été comptabilisée pour un montant total de 138 434,90 €.

La totalité de ces sommes représente une atténuation de 13.72% du montant des charges de personnel.

Les mouvements du personnel

Il n'y a quasiment pas eu de mouvement dans la collectivité en 2019 la grande majorité des postes étant des emplois permanents occupés par du personnel titulaire. 1 agent est parti en retraite, 1 en disponibilité et 2 sorties correspondent à des fins de CDD.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La gestion du personnel de la Mairie de Rombach-le-Franc

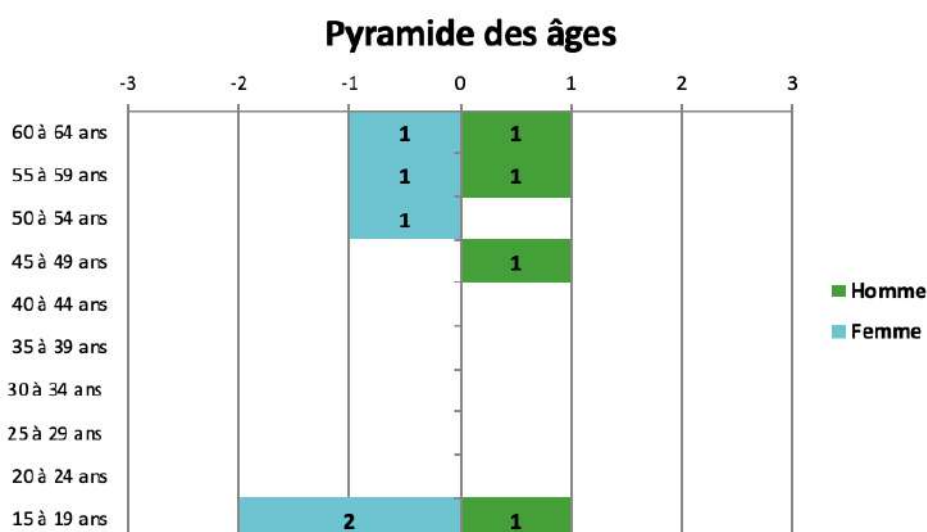
Au 31/12/2019, la commune de Rombach-le-Franc comptait 3,85 agents ETP. L'effectif total est de 9 agents rémunérés au cours de l'année dont 5 femmes et 4 hommes.

La masse salariale représente 43,71% des dépenses réelles de fonctionnement.

33% des agents sont titulaires de la fonction publique territoriale contre 67% contractuels. Parmi le personnel contractuels 16.67% occupe un emploi permanent et 50% ont assuré un emploi saisonnier.

La totalité des agents sont de catégorie C. 22% des agents exercent leurs fonctions dans la filière administrative, 78 % dans la filière technique. A noter qu'il n'y a plus d'ATSEM rémunérée par la commune à Rombach-le-Franc.

La moyenne d'âge du personnel s'établit à 44 ans et l'âge médian à 41,5 ans.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La mutualisation en avant avec les instances de dialogue sociale... ces élections ont recueilli

Le 06 Décembre 2018 a eu lieu les élections des représentants du personnel des collectivités dans les organismes consultatifs à savoir le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail (CHSCT).

A cette occasion, les mairies et la communauté des communes ont souhaités créer des structures communes pour le territoire.

En effet, les CT et les CHSCT, sont obligatoirement créés dans les collectivités de plus de 50 agents.

La loi prévoyant la possibilité que des comités communs soient créés par délibérations concordantes des organes délibérant avec plus de 100 agents sur le territoire (effectif physique titulaires et contractuels confondus), les collectivités ont donc fait le choix de profiter de cette possibilité laissée par le législateur.

Les différents conseils ont délibéré dans le courant du 1er semestre ; ils ont institué le paritarisme, pour chaque comité, de 5 représentants (1 par collectivité) pour le collège des employeurs et celui du personnel et fixé le siège des comités à la Communauté de Communes.

Ces élections ont recueillis un bon taux de participation de plus de 74% contre 51,9 % sur le plan national (source ministère). Avec 2 listes en présence, ce sont également 48 agents, entre les titulaires et les suppléants de chaque liste, qui se sont mobilisés pour siéger aux comités. Toutes les collectivités y sont représentées.

Le dialogue social est indispensable à la conduite du changement. Cette instance de dialogue commune à nos collectivités favorisera la mise en œuvre des conditions de travail qui permettront de réussir les mutualisations envisagées notamment dans le cadre du schéma de mutualisation.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

En 2019 les instances se sont donc rassemblées pour commencer à travailler ensemble sur des projets communs.

C'est ainsi qu'un premier pas a été réalisé avec la mise en place du nouveau régime indemnitaire qui sera commun entre les collectivités de Sainte-Marie-aux-Mines, Rombach-le-Franc et la Communauté de communes du Val d'Argent.

Obligation réglementaire (décret n° 2014-513 du 20 mai 2014), le RIFSEEP ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique.

Ainsi, après avoir réalisé un état des lieux de ce qui était pratiqué dans les collectivités, le travail, mené conjointement avec les élus et les chefs de pôle des collectivités, vise à mettre en place un système de rémunération cohérent et égalitaire entre tous les agents du territoire.

Présenté au Comité technique commun, le projet a été validé par les instances du personnel le 26 Novembre 2019.

Enfin, une réunion de présentation a permis de rassembler tout le personnel des 3 collectivités dans la grande salle de l'hôtel de ville de Sainte-Marie-aux-Mines le 19 Décembre dernier.

Sa mise en œuvre sera effective pour le 01/01/2020.

Ce travail consolide les liens entre nos collectivités, contribue à faciliter les échanges entre les agents, renforce notre culture de territoire..



DÉVELOPPEMENT LOCAL

Économie

PAAW : Depuis 2017, des travaux de démolition et de reconstruction ont été entrepris par la CCVA pour gommer deux friches commerciales dans la rue Wilson de Sainte-Marie-aux-Mines. L'objectif est d'impulser une nouvelle dynamique au cœur de la Ville avec la création d'ateliers partagés autour des métiers d'art. A termes, 4 ateliers individuels de 34 m² seront loués avec un accès à des espaces partagés tels qu'une salle d'exposition, un bureau, une cuisine ou encore une salle de réunion. Ce projet est soutenu par l'Etat au titre du FNADT (Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire), le département du Haut-Rhin à travers le CTV (Contrat de Territoire de Vie), et la région Grand Est pour le chauffage et la construction bois. Le clos couvert du PAAW a été achevé en fin d'année 2019 et l'accueil des premiers locataires devrait être possible en fin d'année 2021.



PORTE D'ALSACE : Depuis 2018, la Porte d'Alsace accueille le restaurant/traiteur l'atelier de Guillaume ainsi que le magasin de producteurs Corne et carotte, et l'année 2019, laisse présager de belles perspectives pour ces deux activités. L'inauguration du magasin le 29 mars a été une vraie réussite, et depuis septembre 2019, l'atelier de Guillaume approvisionne l'ensemble des périscolaires de la Vallée.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Initiative Alsace Centrale : Poursuite du partenariat entre la CCVA et Initiative Alsace Central. En 2019, 2 prêts ont été accordés par l'association et ont été doublés par la communauté de communes :

- Un prêt de 7 500€ à Madame LINDER pour la reprise du restaurant le Colibri à Sainte-Croix-Aux-Mines (juillet 2019)
- Un autre de 7 500€ à Madame BOTTER pour la reprise de la Ferme de la Bouille à Sainte-Croix-Aux-Mines (décembre 2019).



En parallèle, IAC et la CCVA ont poursuivi leur accompagnement aux entreprises ayant un projet de création, de reprise ou de développement (premier accueil, aide au montage financier, aide à la recherche de locaux, orientation vers d'autres partenaires en fonction des besoins identifiés, etc.).

Schmidt
GROUPE

Rigol'jeuX

CRAMPÉ SAS

ZA DE LA FILATURE : La CCVA possède 8 locaux de stockage/atelier et bureaux dans la Zone d'Activités de la Filature à Sainte-Croix-Aux-Mines. Depuis des années, HOEGGER ALPINA, BARADEL FOURNIER, la RIT, ATILAC et MERCIER Mickaël Apiculteur louent des locaux dans cette zone, et depuis la fin d'année 2019, le groupe Schmidt, Rigol'jeux et CRAMPE SAS louent les derniers locaux disponibles.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

ANIMATION ECONOMIQUE : La CCVA participe et soutient l'animation économique du territoire avec la mise en place de partenariats avec l'Association des Commerçants, des Artisans et des Prestataires de Service (ACAPS) et la Société Industrielle (SI) du Val d'Argent, mais elle participe aussi aux actions menées à une échelle supra-territoriale. C'est notamment le cas avec la création d'un club des industriels en Alsace centrale, en lien avec l'ADIRA, la CCI et le PETR, ou en s'engageant dans la démarche « Territoires d'industrie » au côté de la région Grand Est.



TREMPLIN NUMERIQUE : En 2019, ouverture d'un premier tremplin vers les métiers du numérique et de l'industrie en lien avec le GRETA, la région Grand Est, et la cité scolaire du Val d'Argent. 10 stagiaires sont accueillis à la cité scolaire depuis la mi-décembre, dans le but d'acquérir les pré-requis nécessaires pour accéder à une formation qualifiante, nécessaire pour mener à bien leur projet professionnel (validé en amont avec un prescripteur). A termes, l'objectif est de créer un véritable campus d'excellence autour des métiers du numérique et de l'industrie dans le Val d'Argent.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Environnement et cadre de vie

SCIC ECOOPARC : Le 24 octobre 2019, la Communauté de communes du Val d'Argent est entrée comme associé de la CIC Ecooparc, avec l'achat de 10 parts sociales d'une valeur totale de 1.000€. Le Val d'Argent a fait partie des premiers territoires pilotes et plusieurs projets ont ainsi émergé sur des projets ont ainsi émergé sur le territoire autour de l'alimentation et de l'agriculture locale : les ateliers de cuisine en 2016, l'édition du livre de recettes en janvier 2018 ou encore l'ouverture du magasin de producteurs Corne et carotte en décembre 2018. L'entrée dans la SCIC permet à la collectivité de participer à la pérennisation de la démarche et de contribuer au partage d'expériences entre les partenaires.

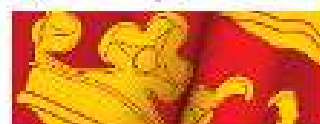


GERPLAN : La Communauté de Communes du Val d'Argent a parmi ses compétences la « protection, mise en valeur de l'environnement - élaboration, suivi et mise en œuvre du Gerplan ». Grâce à celle-ci, la CCVA est l'interlocuteur privilégié du Conseil Départemental du Haut-Rhin pour la programmation annuelle GERPLAN ; ce qui permet la réalisation d'actions portées par elle-même et par les acteurs du territoire (communes, associations...).

DÉVELOPPEMENT LOCAL

GERPLAN : En 2019, le département du Haut-Rhin a ainsi soutenu l'association Maprod à hauteur de 884€ pour diverses dépenses de communication autour du magasin de producteurs et l'association Patrimoine paysan de montagne à hauteur de 465€ pour la réalisation de dépliants et d'affiches pour les manifestations organisées par l'association (notamment les marchés paysans estivaux et la fête paysanne). Lancé en 2017, le projet de sentier de découverte du Taennchel a aussi pu être soldé en 2019 pour un soutien départemental total de 3.261€ (soit 40% du coût du projet).

Conseil départemental



Haut-Rhin



CONCOURS PRAIRIES FLEURIES : Organisé depuis 2011 par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, la Chambre d'agriculture et le Naturpark Südschwarzwald, le concours des prairies fleuries permet de mettre en valeur les pratiques agricoles (et plus particulièrement celles liées à l'activité d'élevage) au regard de leurs intérêts pour la biodiversité, le paysage, mais également pour la qualité des produits, la durabilité économique des exploitations, et plus globalement pour la qualité des territoires et leur attractivité. Ce dernier point était au cœur du concours organisé en 2019 sur la montagne haut-rhinoise et notamment sa partie nord (Communautés de communes du Val d'Argent, Vallée de Kaysersberg et secteur montagne de la CC de Ribeauvillé). Afin de soutenir cette démarche, la CCVA et l'OTVA se sont associés pour acheter un prix ; une cloche d'une valeur de 500€ sur laquelle les logos des 2 structures ont été apposés.

DÉVELOPPEMENT LOCAL



H2 : Depuis 2014, la Communauté de communes du Val d'Argent est engagée dans le déploiement de la mobilité décarbonée, et mène un projet ambitieux autour de l'hydrogène. C'est pourquoi la CCVA a adhéré au Pôle du Véhicule du Futur (PVF) au mois d'octobre 2019. Le PVF est le partenaire privilégié des acteurs de la filière automobile, des transports terrestres et des mobilités. Labellisé pôle de compétitivité depuis 2005, il fédère les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les entreprises et les collectivités, et il anime tout particulièrement le projet DINAMHySE et le Club Hydrogène Grand Est qui ont pour ambition d'impulser et d'accélérer le développement d'une filière industrielle hydrogène en région Grand Est. Le projet de la CCVA a d'ailleurs été labellisé « projet d'innovation partenariale » par leurs experts. En parallèle, le Val d'Argent a été récompensée par un prix énergies citoyennes 2019 pour l'ensemble de ses actions en termes de développement durable mené depuis 15 ans, et notamment pour sa politique innovante autour de l'hydrogène.

Parc Jardin Partagé : L'association Val Avenir a candidaté à l'appel à projet du SMICTOM « Biodéchets : une ressource pour l'Alsace Centrale », et elle a été retenue en mars 2019 avec un soutien financier à hauteur de 2.000€ pour son projet de «Jardin parc partagé».



DÉVELOPPEMENT LOCAL

Parc Jardin Partagé : La Communauté de communes, la Ville de Sainte Marie aux Mines, et Val d'Argent Habitat sont également venus en soutien de ce projet, en aidant notamment à trouver le lieu d'implantation du projet. Situé au Près de l'Isle à Sainte-Marie-aux-Mines, le jardin-parc partagé a été inauguré le 7 décembre 2019.



PCAET : Après la finalisation du diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial mené à l'échelle du PETR, celui-ci a été présenté aux élus du Val d'Argent le 14 mars 2019. Cette présentation a été suivie de plusieurs rencontres territoriales afin d'établir le plan d'actions à mettre en œuvre. Dans le Val d'Argent, cette rencontre a été organisée en juin 2019, avant une rencontre générale avec l'ensemble des communautés de communes du PETR à Chatenois en juillet 2019. Le plan d'actions est à présent en cours de finalisation.

MTH : L'année 2019 a été marquée par la rencontre de la CCVA avec l'association MYTERREHAPPY qui porte depuis de longues années un projet de création d'un éco-tiers-lieu. Après différents échanges en juin 2019, le site de la friche MISM de Sainte-Marie-Aux-Mines apparaît comme un lieu particulièrement intéressant pour le développement de ce projet. Afin de partager ce projet et de présenter l'association aux forces vives locales, une première soirée d'échanges a été organisée le 30 septembre 2019 à la Médiathèque du Val d'Argent.



DÉVELOPPEMENT LOCAL

MTH : En novembre 2019, une deuxième présentation, plus orientée vers les entreprises du Val d'Argent, a été réalisée lors de l'assemblée générale de la Société Industrielle. Des rencontres individuelles vont à présent être organisées, et une convention de partenariat est d'ores et déjà signée entre la CCVA et MYTERREHAPPY pour la mise en œuvre de ce projet.

myTERREhappy 

Habitat et urbanisme

PLUI : La Communauté de communes du Val d'Argent a engagé l'élaboration de son PLUI en décembre 2015. Aujourd'hui, le diagnostic territorial a permis de prendre le pouls du Val d'Argent et de définir des orientations fortes en matière de développement de l'habitat, développement économique et des équipements, mais aussi de protection de l'environnement et des paysages. L'ensemble de ces orientations a d'ailleurs été présenté et validé à l'unanimité lors du conseil communautaire du 5 décembre 2019. L'année 2019 a également été marquée par de nombreuses rencontres intercommunales afin de fixer les règles à mettre en place pour encadrer les constructions nouvelles et la transformation des maisons et bâtiments déjà existants.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

PLUI : Les défis à relever pour le Val d'Argent sont nombreux, et la volonté d'impulser une nouvelle dynamique de développement territoriale est le leitmotiv du PLUI. Cette volonté a d'ailleurs pu être partagée avec les personnes publiques associées lors d'une rencontre organisée en novembre 2019. L'année 2020 sera une année charnière avec l'arrêt du PLUI programmée en fin d'année..



Fusion VAH : Afin d'assurer une plus grande efficacité des opérateurs du logement social, la loi dite "loi ELAN" oblige les organismes à se regrouper. Le Val d'Argent HABITAT et l'Office Public de la Communauté de Communes du Val d'Argent se sont rapprochés d'Habitat de Haute-Alsace et de l'Office Public du Département du Haut-Rhin pour partager leurs valeurs communes à travers l'élaboration d'un nouveau projet. Cette fusion permettra d'inscrire une volonté de pérenniser un parc locatif social dans le Val d'Argent et d'améliorer l'accompagnement des collectivités locales en matière de politique de l'habitat. Dans cette optique, L'Habitats de Haute-Alsace s'engage à démolir 61 logements situés à Sainte-Marie-aux-Mines, d'ici 2022, sous réserve d'obtenir les subventions nécessaires pour couvrir les pertes financières liées aux dites démolitions.

Un habitat relancé à la CCVA : Pour relancer l'habitation dans le Val d'Argent, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place de projet, celui du "Prêt Habitat Privé" et celui du "Permis de Louer". Dans l'optique de préserver le patrimoine de la CCVA et d'offrir des logements dignes et aux normes à l'habitat. Le projet de "Prêt Habitat Privé" s'engage à donner des subventions pour tout travaux nécessaires aux personnes en situation d'handicap ou en perte de mobilité liée à l'âge. Celui du "Permis de Louer" a pour objectif de lutter contre le logement insalubres et des marchands de sommeil en instaurant un accord octroyé par la CCVA pour mettre un logement en location

PÔLE CULTUREL

Le Pôle Culturel de la Communauté de Communes du Val d'Argent est doté de 4 services distincts ;

la Médiathèque intercommunale du Val d'Argent, le service du Patrimoine labellisé « Pays d'Art et d'histoire », les Labs du Val d'Argent qui s'articulent autour du numérique et enfin un service d'Archives gérant des archives administratives et disposant d'un important fonds patrimonial de collections textiles, photographiques et lithographiques. Depuis 2019, le Pôle Culturel s'est doté d'un service de développement culturel dont la vocation est de soutenir les actions et projets des services du Pôle Culturel mais également d'accompagner les acteurs et la vie culturelle du territoire.

Le Pôle Culturel regroupe 11 agents territoriaux et dispose de deux équipements culturels dédiés ; la Villa Burrus accueillant la Médiathèque et le service des Labs basé à Sainte-Croix-aux-Mines et « Les clés du Val d'Argent » - Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) basé à Sainte-Marie-aux-Mines.

État des lieux

Depuis 2017, la Communauté de Communes du Val d'Argent s'est engagée dans la mise en place d'une politique culturelle intercommunale. Cette politique, votée sur une période de 4 ans (2017 – 2020) et adossée à un calendrier et un budget, donne lieu à un projet culturel de territoire regroupée en 5 grandes orientations qui correspondent aux engagements pris par les élus communautaires pour la vie culturelle du Val d'Argent.



Lever les freins de l'accès à la culture et du dialogue des cultures

Réduction des freins matériels

Il s'agit de travailler à la suppression des différents freins qui peuvent maintenir les publics éloignés des pratiques culturelles au sens large. Dans ce contexte, le Pôle Culturel poursuit sa politique de gratuité sur l'ensemble des animations qu'il propose. Visites contées, concerts à la Médiathèque, visites virtuelles d'un château ruiné du Val d'Argent aux Labs, le Pôle Culturel a proposé 190 RDV tout au long de l'année 2019. Ces événements, pour faciliter leur accès au plus grand nombre, sont systématiquement proposés gratuitement par les services de la Communauté de Communes. Ils ont rassemblé plus de 8 000 personnes.

Cette politique tarifaire, nous la portons également auprès de nos partenaires culturels du territoire. Conscients que nous ne pouvons pas supporter financièrement (et encore moins exiger) une politique de gratuité ou de tarifs très réduits de la part de nos partenaires, nous promouvons la mise en place de tarifs dits adaptés (personnes handicapées, bénéficiaires du RSA, chômeurs, etc.). Plusieurs d'entre eux ont choisi de jouer le jeu sur ce point comme le Festival aux Chandelles (relancé en 2019) qui a proposé pour la première fois une grille tarifaire adaptée.

En parallèle, nous continuons d'assumer une mission de communication et d'information de la vie culturelle, à l'échelle du Val d'Argent.

PÔLE CULTUREL

Ainsi, outre les lettres d'informations ou les plaquettes proposées par nos services, nous assumons l'édition, l'impression et la diffusion d'une plaquette culturelle pour le Val d'Argent. Cette plaquette, à l'aune d'une enquête publique menée en 2019, a été retravaillée sur le plan graphique et visuel. Page de couverture plus attractive, format et police élargi, photographies et illustrations mises en avant, la nouvelle plaquette baptisée « Sortir en Val d'Argent » rencontre un certain succès. Cette refonte nous a également amené à repenser le réseau de diffusion de l'outil. Le tirage a été augmenté et nous avons identifié de nouveaux lieux de diffusion notamment hors du Val d'Argent, en Centre Alsace (essentiellement sur le secteur de Sélestat).

Sur le plan de mobilité, nous sommes à la recherche de solutions techniques économiquement viables. L'incitation de nos partenaires est insuffisante, le coût de la mise en place d'un service de mobilité étant trop important. Nous avons travaillé à la mise en place d'un service de mobilité à l'occasion du festival « Nous sommes tous d'ici et d'ailleurs » en novembre 2019 pour lequel la CCVA était partenaire. L'idée d'un service de minibus (véhicules 7 à 9 places appartenant au Centre Socio-Culturel) sillonnant le Val d'Argent à des moments stratégiques a émergé. Cette proposition n'a pas pu être menée car la question des chauffeurs nécessitait une organisation administrative qui n'a pas été anticipée mais l'expérimentation sera reportée en 2020. A l'occasion du festival « C'est dans la Vallée », un service de mobilité était prévu pour la « Soirée Electro » du samedi soir et basé cette fois sur un service privé. Cependant, les services de la Préfecture ont émis plusieurs avis défavorables à l'organisation de cette soirée qui a finalement été annulée. L'expérimentation n'a ainsi pas pu être menée.

Réduction des freins psycho-sociologiques

Aujourd'hui, les services du Pôle Culturel ont pleinement intégré la notion de médiation culturelle aux différentes animations proposées. Cela n'est évidemment pas systématique mais de nombreuses ouvertures sont proposées au public, de nombreuses passerelles sont créées entre les publics, les lieux et les artistes et ceci dans l'ensemble des champs d'action du Pôle.

PÔLE CULTUREL

En amont du spectacle « Maman et moi et les hommes » par exemple, création de la Comédie de Colmar dans le cadre du dispositif « Par les Villages », le metteur en scène Serge Lipszyc a rencontré les membres de deux associations de théâtre amateur du Val d'Argent (ARTMO & En Coulisses). Ce temps d'échanges informel, qui s'est tenu à la Médiathèque du Val d'Argent, a permis aux amateurs, à travers un jeu de questions/réponses, de prendre la mesure du métier de metteur en scène et de ses enjeux aujourd'hui, de ses sources d'inspiration, de sa façon de recruter ses acteurs et de se familiariser ou encore de mieux comprendre les enjeux de la pièce qu'ils allaient voir quelques jours plus tard, qui s'affranchit délibérément des codes du théâtre classique.

Les visites contées proposées par le service patrimoine dans le cadre des actions développées en lien avec le label Pays d'Art et d'Histoire (PAP) abordent une thématique d'histoire locale sous une forme théâtralisée et favorisent ainsi par son approche vivante et ludique une large participation du public et une meilleure appropriation des savoirs. Pour la période 2017-2019, c'est l'association locale Hêtre qui réalise la création et la production de ces visites, dans le cadre d'un marché triennal. Les saynètes sont ensuite commentées par un guide du Pays d'Art et d'Histoire du Val d'Argent, qui apporte des explications complémentaires sur le contexte historique et architectural. En 2019, c'est la thématique des migrations qui a été retenue et qui faisait le lien avec la seconde édition du festival « Nous sommes tous d'ici et d'Ailleurs » mettant en avant et en valeur les migrations. Plus de 400 personnes ont participé à ces visites contées. Le Val d'Argent accueille près d'une centaine de demandeurs d'asile répartis sur deux sites gérés par France Horizon et par les Tournesols.

Le service des Labs est, par essence, un lieu de sensibilisation de médiation vers l'univers du numérique. Il propose, par exemple, un volet important d'activités autour de l'impression 3D. Passage obligatoire dans la découverte des nouvelles technologies de fabrication, l'impression 3D est, en effet, un sujet fréquemment abordé aux Labs du Val d'Argent. Chaque animation qui est proposée sur ce thème est imaginée pour permettre au public de vivre une expérience enrichissante. Modélisation en 3D, approche du fonctionnement d'une machine et expérimentation guident les ateliers proposés aux participants. Ces animations permettent à chacun de concevoir et d'imprimer un objet en 3D.

PÔLE CULTUREL

La Communauté de Communes est engagée en faveur de la lutte contre la fracture numérique. Elle s'est ainsi dotée en 2014 du service des Labs, véritable fer de lance de son action. Si les Labs ouvrent des chantiers extrêmement intéressants sur le plan de l'innovation, ils permettent également de sensibiliser et d'initier les personnes à l'outil informatique. Equipés d'une salle informatique de 12 postes (également mise à la disposition des usagers de la Médiathèque), ils accueillent régulièrement les classes des écoles primaires de la vallée. Les jeunes sont à l'aise avec l'outil informatique mais en ont une utilisation parfois limitée. Les Labs les accompagnent dans le développement et le renforcement de leurs compétences. Les élèves sont préparés à la certification B2I à l'occasion de ces ateliers. Les Labs du Val d'Argent proposent également, tout au long de l'année des ateliers d'initiation et de découverte de l'informatique au grand public. Ces ateliers présentent un vif succès et affichent bien souvent complets. Pour faire face aux problématiques de mobilité des usagers (souvent plus forte chez les publics en précarité informatique), les Labs proposent également des ateliers d'initiation au Couarail (disposant d'une salle informatique avec 8 postes) à Rombach-Le-Franc. Au total ce sont 75 ateliers qui ont été proposés en 2019 regroupant 973 personnes (incluant le public scolaire). A noter que la Médiathèque du Val d'Argent, en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin, Unis-Cité et les Labs du Val d'Argent, a accueilli deux jeunes volontaires en service civique autour d'une mission d'Éducation aux Médias et à l'Information. Ces volontaires présents pendant 5 mois à la Médiathèque ont proposé plusieurs actions autour des fausses informations et des pièges d'Internet.

2019 fut également l'occasion pour le Pôle Culturel d'entrer progressivement dans la logique de projets incluant une présence artistique sur le territoire. Grâce à un partenariat avec « La Chambre », espace d'exposition et de formation à l'Image à Strasbourg et le dispositif « Diagonal », financé par le Ministère de la Culture, le Pôle Culturel du Val d'Argent a pu développer 25h d'ateliers de pratique artistique et d'éducation à l'image avec le photographe Guillaume Greff auprès d'un public de demandeurs d'asile.

PÔLE CULTUREL

En s'appuyant sur les structures accompagnant ces migrants installés dans le Val d'Argent, (France Horizon et Les Tournesols) ou des bénévoles de la section « d'Ici et d'Ailleurs » du Centre Socio-Culturel du Val d'Argent (CSCVA), 20 participants volontaires ont travaillé avec un artiste professionnel et ont donné à voir leur visage de manière détournée ainsi que leur vision du territoire sur lequel ils ont été accueillis. Les clichés pris dans le cadre de ces ateliers ont donné lieu à une exposition intitulée « You are here », pour faire écho à la mention qui indique où l'on se situe sur une carte, et a été présentée à « La Chambre » à Strasbourg, à la Médiathèque du Val d'Argent dans le cadre du Festival « Nous Sommes tous d'Ici et d'Ailleurs » ainsi qu'aux « Tournesols », établissement médico-social accompagnant les demandeurs d'asile.



Brassage des publics

La Communauté de Communes cherche à favoriser le brassage des publics par le croisement des projets et des acteurs culturels dans le Val d'Argent. Cela peut passer par l'investissement de nouveaux lieux pour aller à la rencontre de ceux qui ne fréquentent pas les lieux culturels. C'est ce que propose par exemple la Médiathèque lorsqu'elle organise, au printemps, ses ballades littéraires. Ces randonnées, entrecoupées de lectures de poèmes, de textes littéraires ou d'essais sur la nature, attirent aussi bien des randonneurs en quête de nouveauté que des lecteurs férus de la Médiathèque.

PÔLE CULTUREL

Cette dernière va aussi de plus en plus à la rencontre des habitants en proposant des stands d'animations et d'informations à l'occasion des marchés paysans estivaux ou lorsqu'elle se poste devant les supermarchés du territoire en offrant des documents sortis de son inventaire. Ces opérations permettent de toucher un très large public et de donner une belle visibilité à notre établissement de lecture publique.

Les services du Pôle Culturel cherchent eux aussi à élargir leurs publics en concevant des projets croisés. Ainsi le service du Patrimoine a profité d'une sortie du club photo des Labs autour des jardins du Val d'Argent (ouvriers, potagers, industriels, partagés...) pour faire une visite guidée sur cette thématique et faire découvrir des jardins originaux de notre territoire. Le projet d'exposition fut donc enrichi par cet apport et les photographes ont bénéficié d'informations historiques sur les jardins de leur commune. L'exposition a finalement été proposée pendant l'été par la Médiathèque dans le cadre d'un cycle sur les jardins.

Les partenariats peuvent être encore plus larges impliquant d'autres acteurs de la vallée et au-delà, comme ce fut le cas pour le projet « Cannes, les pieds dans l'eau ». Souhaitant faire écho au Festival de Cannes et célébrer l'arrivée des beaux jours, le Pôle Culturel du Val d'Argent a initié un projet cinématographique inédit en associant « Ciné-Vallée », la piscine municipale de Sainte-Marie-aux-Mines et l'« Erstein Aquatic Club ». Autour de trois projections du film « Le Grand Bain » (présenté l'année passée à Cannes hors compétition) grâce à « Ciné-Vallée », plusieurs animations ont été proposées en amont des séances de cinéma : une visite insolite « Les dessous de la piscine » par le Service Patrimoine, un shooting photo pour la montée des marches du théâtre grâce au club photo des Labs des Val d'Argent et une démonstration de natation synchronisée dans la piscine de Sainte-Marie-aux-Mines grâce à la participation bénévole des nageuses du « Erstein Aquatic Club »..

PÔLE CULTUREL



Le jeune public n'a pas été en reste puisque qu'un shooting photo leur a également été proposé avec une projection de courts-métrages et une élection de la Palme d'Argent à la Médiathèque du Val d'Argent. Ce travail en coopération et l'originalité du projet ont permis de susciter l'engouement de plus de 200 personnes et a trouvé un bel écho dans la presse.

Le festival « Nous sommes tous d'Ici et d'Ailleurs » pour lequel le Pôle Culture est co-organisateur avec le CSCVA est lui aussi un bel exemple de coopération à l'échelle locale et de brassage des publics. En novembre 2018, est née de manière spontanée la quinzaine « Nous sommes tous d'Ici et d'Ailleurs », de la réunion des bénévoles de la section « d'Ici et d'Ailleurs » du CSCVA, de l'« Autre Scène » à Sélestat et de la rencontre avec le metteur en scène syrien Nawar Bulbul pour donner à voir une image positive des migrations dans l'espace public et la vie culturelle et sociale des habitants. Le Pôle Culturel du Val d'Argent appelé à rejoindre l'aventure en 2019 concourt de manière active à la structuration et à la coordination de l'évènement à travers la constitution d'un comité de pilotage, la recherche de financement, la construction de la programmation de plus en plus professionnelle, la mise en œuvre de la communication et des relations presse ou encore le lien avec les partenaires. En 2019, le festival s'est déployé sur tout un mois entre le Val d'Argent et le Centre-Alsace avec 6 expositions, 11 spectacles ou concerts, 5 projections différentes, 1 conférence, 2 ateliers de pratique artistique, des temps conviviaux et tout un éventail d'actions en direction des scolaires pour un total de plus de 2700 personnes touchées.

PÔLE CULTUREL

Développement d'une offre adaptée au public en situation de handicap

L'année 2019 représente une année importante pour le Pôle Culturel dans son investissement en faveur d'un meilleur accueil des publics handicapés. Le 28 février, la Communauté de Communes du Val d'Argent a signé avec l'Institution des « Tournesols », établissement médico-social public qui regroupe 10 établissements différents et accompagne les personnes handicapées dès l'âge de 4 ans jusqu'à la fin de vie, une convention de partenariat pour favoriser l'accès à la culture des personnes en situation de handicap dans le Val d'Argent. Cette convention prend des engagements concrets et forts pour développer et adapter l'offre culturelle proposée au public en situation de handicap.

Aussi plusieurs nouvelles actions ont été développées cette année, telles que les « Ciné papotes », des séances de ciné-débat ouvertes à tous et programmées à la Médiathèque par un comité de personnes handicapées accueillies aux Tournesols, ou encore des séances de lectures auprès de petits groupes choisis de personnes afin d'offrir un temps d'évasion pour certains, une opportunité de concertation pour d'autres ou simplement donner l'envie de lire.

Cette convention prévoit également des temps de rencontres permettant une meilleure connaissance mutuelle des équipes mais aussi des objectifs, des activités et des intérêts de chacun. Ainsi, dans l'optique d'une meilleure compréhension des activités de chacun, une visite de l'établissement médico-social qui abrite de multiples branches dans le champ du handicap et du social a permis de se familiariser avec les lieux, disséminés dans Sainte-Marie-aux-Mines et au-delà, de se familiariser avec les acronymes souvent obscurs utilisés dans le milieu de la santé et surtout avec les différents types de handicap et situations humaines qu'ils renferment. Au travers d'une approche ludique, chacun a pu exprimer sa perception du handicap et a pu dévoiler ses missions en direction de ce public. Au total, ce sont 29 actions qui ont été proposées en 2019 pour 360 personnes accueillies.



Pérenniser et développer les activités artistiques et les sorties culturelles de jeunes

Accompagnement des publics scolaires

Comme chaque année, le Pôle Culturel du Val d'Argent accueille des classes, de la maternelle au lycée et les accompagne dans la réalisation de projets culturels et artistiques. Notre approche consiste à travailler tout au long de l'année en étroite collaboration avec les enseignants pour co-construire des projets sur mesure et permettre à tous les élèves du Val d'Argent de profiter des équipements culturels du territoire. Les agents du Pôle Culturel se positionnent à la fois en amont des projets en étant force de propositions mais également en soutien des projets en restant à l'écoute des envies et souhaits des professeurs. Le Pôle Culturel accompagne alors les enseignants ou les écoles dans la réalisation de projets spécifiques contribuant ainsi à leur apporter une véritable valeur ajoutée tout en les ancrant sur le territoire.

A la Médiathèque du Val d'Argent, cela représente près de 830 élèves de maternelles et primaires touchés, 53 collégiens et 47 lycéens pour 90 accueils de classe au total pour l'année 2019. Sur la base de thématiques et de propositions des médiathécaires en littérature jeunesse ou musique-cinéma, chaque enseignant a la possibilité de construire en début d'année scolaire son parcours et de profiter de deux accueils de classe. Cette année, deux ateliers pédagogiques, l'un en musique-vidéo, l'autre en littérature jeunesse, ont été conçus autour de la thématique des migrations et ont connu un fort succès. Des projets spécifiques ont également été menés tel que l'exposition ludique en 3D « Le Petit Peuple de la Forêt ».

PÔLE CULTUREL



Celle-ci a été co-crée en partenariat avec le Relais des Assistantes Maternelles et la Ludothèque, deux entités dépendant du CSCVA. Cette exposition a connu un franc succès avec 498 visiteurs dont 76 bébés lecteurs et 141 scolaires. A côté des 6 panneaux qui présentaient les lutins et leurs compagnons, un ensemble de jeux permettaient aux usagers de s'immerger, dès 1 an, dans un univers fantastique.

La Médiathèque du Val d'Argent a également proposé en octobre 2019 à 115 collégiens et lycéens du Val d'Argent un parcours de sensibilisation autour des risques auditifs à travers la visite guidée de l'exposition « Audition, sans malentendu » du Pôle Musique Actuelles Champagne-Ardenne proposée à la Médiathèque du Val d'Argent. Cette exposition est entrée en résonnance avec le spectacle « Peace & Lobe » du duo Rachid Wallas et DJ SPAIG proposé en partenariat avec la « Plateforme Musiques actuelles Grand Est ». Ce spectacle, qui s'est tenu à la salle de la Maison des Œuvres de Sainte-Croix-aux-Mines utilisant les codes des jeunes, revient, non sans-humour, sur l'histoire de la musique amplifiée tout en les sensibilisant de manière efficace aux risques auditifs.

Aux Labs du Val d'Argent, 560 élèves ont pu bénéficier d'ateliers d'initiation à l'informatique et préparer leur B2I. Par ailleurs, 7 élèves du club électronique du collège Réber ont été accompagnés dans la conception numérique de 2 boîtes mystères qui ont été réalisées pour servir lors d'un escape game proposé par le service Patrimoine du Val d'Argent. Le projet a permis aux élèves de s'initier à des logiciels de CFAO, à l'impression 3D ainsi qu'à la conception électronique ou encore à la programmation d'un micro-contrôleur « Arduino ». Par ailleurs, Les Labs du Val d'Argent ont été amenés à travailler sur un projet de formation « Tremplin vers les métiers du numérique » qui a débuté en décembre 2019 en lien avec la Région Grand Est et le Greta Centre-Alsace. Ce projet a été construit dans le but de sensibiliser les jeunes aux enjeux du digital, de mieux les orienter, de répondre à un besoin en qualification des entreprises du territoire par le biais d'une formation qualifiante et de décroiser les activités en créant une interface entre l'Education Nationale et le monde du travail.

PÔLE CULTUREL

Le service Archives & Patrimoine consacre une grande partie de son activité à la sensibilisation du public scolaire à l'histoire et au patrimoine local. En 2019, 33 sorties ou ateliers ont été organisés pour 756 élèves au total. Les ateliers proposent d'approfondir une thématique étudiée en cours comme le Moyen-Âge, la Première Guerre Mondiale ou encore l'eau à travers des exemples locaux et/ou une sortie sur le terrain. Chaque atelier est préparé en amont avec les professeurs et adapté à ses besoins. Cela donne lieu à la préparation d'un carnet pédagogique fourni par le service et complété par chaque élève. En parallèle, des mallettes pédagogiques sont conçues en lien avec le corps enseignant et proposées en ligne sur le site internet du service Patrimoine de la CCVA. Tous les publics scolaires sont concernés, aussi bien ceux de la filière générale que ceux de la filière technique, à l'instar des compagnons du devoir, accueillis en sortie scolaire début juillet 2019.

Sur le volet des Archives textiles, le service Archives a accueilli en octobre et novembre 2019 deux classes d'étudiants de la section textile de la Haute Ecole des Arts du Rhin (HEAR). La première classe travaille sur les concepts de fabrication liés à la "low tech" qui privilégie les circuits courts de fabrication et d'acheminement des matières premières. Dans ce cadre, les étudiants se sont intéressés à l'histoire des amish et ont été accueillis en Val d'Argent pour découvrir l'origine et le développement de ce groupe religieux. Composé d'étudiants en design textile, le second groupe fut accueilli en novembre 2019 pour travailler plus précisément sur les collections d'échantillons textiles du Val d'Argent. A l'issue d'une présentation sur l'histoire textile, faite à Mulhouse, les étudiants ont pu visiter la « Société Industrielle » de Sainte-Marie-aux-Mines et étudier des échantillons de tissus à partir de documents originaux.

Le lien avec les scolaires s'établit également en écho sur des événements spécifiques du territoire. Dans le cadre du festival « Nous sommes tous d'Ici et d'Ailleurs », le Pôle Culturel du Val d'Argent a proposé aux collégiens de travailler sur la notion de migration. En faisant appel au photographe et ancien professeur en graphisme et communication à l'Haute-Ecole des Arts du Rhin (HEAR) Luc Georges, 15h d'ateliers artistiques ont été proposées à deux classes de collégiens à partir de septembre 2019 (une classe de 4ème SEGPA et une classe de 3ème générale).

PÔLE CULTUREL



En amont de ces interventions, les élèves ont pu bénéficier d'une conférence aux « Clés du Val d'Argent-CIAP », pour revenir sous un angle historique sur les migrations dans le Val d'Argent et questionner ainsi leur propre histoire familiale. Ils ont ensuite livré à travers leurs créations plastiques et littéraires des histoires de migrations fictionnelles ou tirées de leur vécu familial. Leurs travaux, rassemblés sous l'intitulé « Raconte-moi ton histoire », ont été exposés au « Lieu d'Art et de Culture » (LAC) du Lycée Polyvalent Louise Weiss durant le mois de novembre aux côtés des œuvres d'artistes professionnels issues de la collection du « Frac Alsace ». Une grande bâche reprenant leurs travaux a également été installée sur la grille du lycée afin qu'elle soit visible de tous pendant le festival.

Depuis 2018, et avec l'appui de l'Académie de Strasbourg, des référents culturels ont été mis en place dans chaque établissement scolaire du Val d'Argent. Leur rôle consiste à la fois en un relai d'information c'est-à-dire à communiquer les propositions vers les enseignants mais aussi à transmettre les sollicitations des professeurs vers les acteurs culturels du territoire. Il s'agit de s'informer mutuellement des projets en cours et d'envisager de quelle manière des liens peuvent être tissés entre l'établissement d'enseignement et la structure culturelle. La mission des référents culturels réside également dans son rôle moteur, sa force mobilisatrice et incitatrice auprès de ses collègues. Depuis 2019, une réunion de fin d'année avec les référents culturels et/ou directeurs d'établissement a été mise en place. Cette dernière a permis d'effectuer le bilan de l'année écoulée, de mettre en lumière les points positifs mais aussi d'envisager des pistes de réflexion visant à l'amélioration des collaborations.

Chaque début d'année scolaire, le Pôle Culturel du Val d'Argent organise un Forum des Enseignants à la Villa Burrus. Cette rencontre a pour but d'améliorer la connaissance mutuelle entre les enseignants et les acteurs culturels. En 2019, ce temps de rencontre, où auparavant seul le Pôle Culturel du Val d'Argent était représenté, a été ouvert à l'ensemble des acteurs culturels du territoire proposant une offre à destination des scolaires (Ludothèque du CSCVA, Tellure, ASEPAM, Ciné-Vallée).

PÔLE CULTUREL

L'offre proposée a ainsi été étendue. Par ailleurs, grâce au soutien de l'Académie de Strasbourg, qui a permis d'intégrer ces heures de présence au forum, au temps de formation obligatoire des enseignants, le forum a connu une forte fréquentation cette année avec 46 enseignants présents.

Par ailleurs, afin de permettre une meilleure visibilité de l'offre culturelle jeune public du territoire à destination des établissements scolaires, deux outils ont été mis en place à la rentrée 2019. Un livret recensant les animations culturelles dites récurrentes (activités possibles tout au long de l'année) du territoire à destination des scolaires. Ce fichier reprenant les différentes animations et coordonnées des acteurs culturels (8 structures culturelles ont été référencées dans ce livret) a été transmis à l'ensemble des référents culturels des établissements scolaires du Val d'Argent. Une lettre d'information trimestrielle mettant en lumière les projets et actions à caractère ponctuel à venir a également été mise en place. Elle contient des informations telles que des actions de médiation (ex : rencontre avec les artistes à destination des scolaires en amont d'un spectacle, visite adaptée d'une exposition thématique, etc.). Tout comme le livret d'animations, cette lettre d'information transite par les référents culturels, qui la relaie ensuite à leurs collègues. Chaque enseignant et professeur qui le souhaite a également la possibilité de s'y abonner directement.

Accompagnement des publics jeunes (hors scolaires)

Une grande partie des actions du Pôle Culturel du Val d'Argent est destinée au jeune public. Et les adolescents restent un public pour lequel nous déployons d'importants efforts. A la Médiathèque du Val d'Argent, des actions ont été spécifiquement conçues en direction de ce public comme « Ca se passe à la Villa », une journée entière d'animations proposée à la fin de l'été à la Villa Burrus en partenariat avec le secteur Jeunes du CSCVA. Cette année, c'est la thématique des « Super-héros » qui a été déclinée à l'occasion de cette journée.

PÔLE CULTUREL

Un « bal des morts vivants » le soir d'Halloween, également co-construit avec le secteur Jeunes du CSCVA est aussi devenu un rendez-vous important de notre programmation à destination des adolescents. Chaque édition connaît un vif succès et a rassemblé 40 jeunes en 2019. Ces rendez-vous visent notamment à faire évoluer l'image de la « Villa Burrus » d'abord connue pour sa médiathèque, service peu fréquenté par les adolescents. Ils leur permettent ainsi de redécouvrir l'équipement culturel, sous une autre facette, comme un lieu où ils peuvent se retrouver entre amis et où ils peuvent passer du bon temps.

Par ailleurs, des expérimentations ont été réalisées avec des actions inédites. En partenariat avec l'association « Tôt ou t'Art », le CIP « Point d'Orgue », des jeunes suivis par la Mission Locale ont été sensibilisés à la musique classique, avant de se voir proposer une place au tarif privilégié de 3€ pour un concert de l'« AJAM ». Cette première tentative a connu un succès mitigé mais encourageant avec 3 participants. Elle a également permis d'ouvrir de nouvelles pistes de collaboration. Un club lecture estival « Livres on the beach » destiné aux adolescents (en écho aux rencontres « On lit quoi » se déroulant une fois par mois au CDI du « Collège Réber » en lien avec un documentaliste), a également été proposé pour la première fois au courant de l'été 2019. Cette animation a vocation à créer une dynamique autour du livre, en allant vers les adolescents et en rebondissant sur leurs propositions. Le CSCVA participe également à la visibilité des actions estivales en direction du jeune public en publiant un livret spécifique chaque été. L'ensemble des actions du Pôle Culturel accessible au jeune public, y compris aux adolescents et au public familial figurent dans ce livret.

Pour préparer le public de demain et permettre aux plus petits de se familiariser dès le plus jeune âge avec les livres, le secteur Jeunesse de la Médiathèque du Val d'Argent a initié, en partenariat avec le RAM (Relai Assistantes Maternelles) du CSCVA, des rendez-vous réguliers tout au long de l'année. A destination des enfants de 4 mois à 4 ans, accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles, ces rencontres, appelées "mini-pauses histoires", se proposent de faire découvrir de manière ludique un album lu et interprété à deux voix et 4 mains, accompagné de comptines et de jeux spécifiquement conçus pour l'occasion. Cette année, 14 mini-pauses histoires ont rassemblés 221 enfants (hors accompagnateurs), ayant lieu alternativement à la Médiathèque et dans les crèches gérées par le CSCVA (à Lièpvre et Sainte-Marie-aux-Mines).

PÔLE CULTUREL



Soutenir et pérenniser les structures et actions artistiques et culturelles d'intérêt communautaire

Pérennisation des équipements et des actions culturels de la Communauté de Communes du Val d'Argent

Labellisée « Pays d'Art et d'Histoire » depuis 2005, la Communauté de Communes du Val d'Argent propose toute l'année une série d'actions pour valoriser le patrimoine historique, architectural et paysager afin de véhiculer une image positive du territoire auprès du public local, régional et touristique.

En 2019, le service a organisé 41 visites et 3 conférences, suivies par 934 personnes hors public scolaire. Le public se compose à 75% par du public local, à 25% par du public régional et touristique. Les visites furent proposées en majorité sous la forme de randonnées commentées, sur des thématiques paysagères (Haycot, Chalmont, Petit Rombach, Côte d'Echery) ou patrimoniales facilement identifiables (mines, 14-18, jardins, bains municipaux). Proposées depuis 2007, les visites théâtralisées estivales ont attiré 410 personnes sur 5 représentations et sur un sujet d'actualité (les migrants en 2019) particulièrement sensible.

PÔLE CULTUREL

En parallèle, la fréquentation des « Clés du Val d'Argent – CIAP » s'établit à 1440 visiteurs en 2019, pour 352 heures d'ouverture, en hausse de 42 visiteurs par rapport à 2019. Environ 70% de la fréquentation est réalisée durant le « Carrefour Européen du Patchwork » et les « Journées du patrimoine ». La fréquentation demeure cependant faible le restant de l'année, le site souffrant de l'absence de signalétique mais aussi de capacité d'ouverture et d'animations. Cependant plusieurs expositions temporaires (4 proposées en 2019), des manifestations événementielles (Nuit des Musées en mai, Escape Game en août) ont été proposées pour renouveler l'intérêt de l'équipement. Afin de maximiser la visibilité des expositions, celles-ci sont présentées aux Clés du Val d'Argent puis dans les vitrines désaffectées de la rue principale de Sainte-Marie-aux-Mines avec un effort de scénographie dans la présentation.

La Médiathèque du Val d'Argent poursuit son programme d'animations à la fois dense et dynamique en lien avec ses collections. Composées de plus de 45 000 documents, celles-ci sont régulièrement entretenues à travers l'acquisition de nouveaux documents (imprimés, sonores ou vidéos) et la suppression des documents les plus anciens, abîmés ou obsolètes. En 2019, plus de 1200 nouveaux documents ont été acquis garantissant ainsi son attractivité. Le fonds de la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin permet de compléter les collections et de proposer une offre complémentaire physique mais aussi numérique (via notamment la plateforme Calice68). Afin de mieux valoriser ce fonds, la Médiathèque programme de nombreux spectacles, ateliers, rencontres ou conférences autour de thèmes divers et variés. En 2019, ce sont 107 rendez-vous qui ont été proposés aux habitants du Val d'Argent. Ceux-ci sont proposés gratuitement et ouvert à tous. Régulièrement, la Médiathèque décline un thème pendant plusieurs semaines à travers des cycles. « Oralité », « Bien-être », « Migrations », autant d'occasion de mettre en avant les documents et de rendre visible les collections.

Soucieux d'améliorer et de renforcer la relation aux usagers, l'équipe de la Médiathèque a travaillé sur différents chantiers importants en 2019. Dans une volonté de structurer le développement de ses collections et d'avoir une approche rigoureuse et transparente de sa politique d'acquisition documentaire, la Médiathèque du Val d'Argent a adopté une « Charte documentaire ».

PÔLE CULTUREL



Elaborée avec les élus, les professionnels de la Médiathèque, cette charte fixe désormais les règles de la politique d'acquisition en se fondant sur les spécificités historiques, géographiques et sociales du lieu. Ce document donne les grandes orientations en matière d'acquisition, de gestion et de classement des collections. L'équipe de la Médiathèque a profité de cette démarche pour également mettre à jour son « Règlement Intérieur » et ainsi mettre en adéquation les règles de vie à destination des usagers de la « Villa Burrus » avec les services et les activités qui y sont proposées. Elle a aussi mis en place un plafonnement des pénalités de retard pour éviter des montants parfois excessifs et contreproductifs dans la relation aux usagers.

La Médiathèque enfin a réalisé des efforts sur sa démarche de communication. Elle s'est dotée d'une nouvelle charte graphique en lien avec son logo qu'elle décline désormais sur l'ensemble de ses supports. Elle a également renforcé sa présence sur internet avec un site web et une page Facebook mieux animée et régulièrement entretenue. A noter qu'en octobre 2019, la Médiathèque a fêté ses 15 ans en organisant un temps festif sur l'ensemble du rez-de-chaussée de la « Villa Burrus » !

Le service Archives gère les archives communales, intercommunales, mais aussi celles de la « Société Industrielle » de Sainte-Marie-aux-Mines, qui a signé en mai 2019 une convention de dépôt et d'exploitation de ces fonds avec la Communauté de Communes. La CCVA s'est engagée de son côté à réaliser un local d'archives textiles disposant de 650 mètres linéaires au sous-sol de la villa Burrus, dont les recherches de financement ont abouti en 2019. Les travaux de mise aux normes ont démarré durant l'été 2019, et le chantier se poursuivra en 2020. En termes de valorisation, le partenariat signé avec l'entreprise « Barrisol-Normalu » en 2018 se poursuit. Contre le paiement d'une redevance annuelle, la CCVA met à disposition de l'entreprise des reproductions de lithographies, gravures et motifs, en vue de les exploiter commercialement sous la forme de décorations murales.

PÔLE CULTUREL

En 2019, 1600 documents ont été présélectionnés, ensuite affinés à environ 200 vues et enfin validées et reproduites en novembre 2019. L'édition du catalogue est envisagée par l'entreprise au courant de l'année 2020. Dans le domaine textile, le service a accueilli deux enseignantes de la section textile et design de la « Haute Ecole des Arts du Rhin », basée à Mulhouse. Un partenariat a été mis en œuvre pour sensibiliser les étudiants en création textile à la richesse des collections textiles du Val d'Argent. Le partenariat s'est traduit par l'organisation de deux conférences, découverte du patrimoine amish et découverte des collections textiles locales.

Soutien aux structures et actions culturelles d'intérêt communautaire.

Chaque année la Commission Culture de la Communauté de Communes du Val d'Argent valide un règlement d'attribution des subventions dont les contours reprennent les objectifs de notre projet culturel de territoire.

L'accompagnement proposé aux acteurs va au-delà de la simple subvention et se veut être un véritable partenariat qui s'adapte aux besoins de chaque partenaire. Conseils, aide au montage de dossiers, soutien en nature ou service à prix coûtant, la CCVA dispose d'une batterie de moyens pour accompagner au mieux et individuellement chacun des projets qu'elle soutient en accord avec les objectifs de sa politique culturelle. Cette approche, chère aux élus communautaires, a permis de resserrer les liens avec plusieurs acteurs culturels du Val d'Argent et de travailler dans une perspective de compréhension mutuelle dans une logique de coopération.



Améliorer les échanges entre les acteurs culturels du territoire

Amélioration de la connaissance mutuelle

Afin de valoriser et de tendre vers une reconnaissance des missions et des dispositifs mis en place par le Pôle Culturel du Val d'Argent (règlements d'attribution des subventions de la CCVA, modalités de dépôt de dossier et d'octroi de la subvention notamment), mais aussi dans le but de mettre en lumière les partenariats tissés et afficher en toute transparence les soutiens financiers attribués, nous avons développé plusieurs outils de communication. Ceux-ci peuvent être numériques tels que le site internet de la CCVA, papiers à travers le journal intercommunal, le rapport d'activité et par voie de presse ou encore présentiels comme l'organisation de temps d'échanges spécifiques. Il faut ici souligner la réunion annuelle des acteurs culturels du Val d'Argent qui constitue un véritable temps fort dans le dialogue que nous construisons avec les acteurs culturels de notre territoire. Cette rencontre permet à travers des exercices ludiques d'apprendre à mieux se connaître et à mieux travailler ensemble, d'effectuer le bilan des actions de l'année en cours, d'expliquer le système de soutien et le rôle du Pôle Culturel ou encore de définir collectivement les besoins pour la prochaine formation et les prochains chantiers à venir. Les apéros-culture ouverts à toute la population où chaque acteur culturel peut évoquer son actualité permettent également de co-construire le projet culturel de territoire par et pour les habitants en associant à chaque étape les acteurs culturels de la vallée.

Tout est mis en place pour favoriser la connaissance mutuelle entre les acteurs culturels, le Pôle Culturel et les habitants. Ces outils visent également à éclairer sur les objectifs du Pôle Culturel et de la Politique Culturelle Intercommunale mise en place depuis 2017.

PÔLE CULTUREL

Le Pôle culturel et la Commission Culture du Val d'Argent accompagnent les porteurs de projets culturels dans leur démarche, afin de contribuer à la continuité de la dynamique culturelle du territoire.

Encouragement des projets impliquant plusieurs partenaires culturels

Travailler en partenariat est indubitablement une bonne entrée en matière pour amorcer un dialogue entre les acteurs culturels et favoriser leur connaissance mutuelle. A ce titre, le Pôle Culturel du Val d'Argent encourage et initie plusieurs projets d'envergure rassemblant une multitude d'acteurs. En coordonnant le Festival « Nous sommes tous d'ici et d'Ailleurs » aux côtés des membres du comité de pilotage (CSCVA et L'Autre Scène à Sélestat), le Pôle culturel a pu toucher près de 2700 personnes au travers d'un mois d'animations (en novembre 2019) et sortir de ses murs. La soirée de clôture du festival, proposée au Théâtre municipal de Sainte-Marie-aux-Mines sous le format d'une table partagée suivie d'un concert des « Violons Barbares » en a été un bon exemple. En plus du comité de pilotage ce festival a réuni les partenaires culturels et sociaux suivants : Frac Alsace, La Chambre, L'Evasion Sélestat, Médiathèque de Sélestat, Ciné-Vallée, Le Centre Médico-Social Les Fougères, Les Tanzmatten, Val Avenir, Hêtre, France Horizon, Les Tournesols et la Cimade.

Le Pôle Culturel du Val d'Argent fut associé, pour la première fois à l'organisation de l'édition 2019 du festival « C'est dans la Vallée » organisé par la « SPL Événementiel en Val d'Argent » en lien avec la « Compagnie Rodolphe Burger ». Il a apporté son soutien au festival spécifiquement sur la partie des recherches de financements mais a également contribué à la mise en réseau de certains acteurs culturels locaux. Ce festival au rayonnement régional, national et même international rassemble une multitude de partenaires économiques, associatifs, sociaux et éducatifs. D'autres projets tels que « Cannes, les pieds dans l'eau » ou le « Cinéma plein-air » estival, l'exposition « You are Here », le projet « Raconte-moi ton histoire », le spectacle « Peace & Love » rassemblent également plusieurs partenaires et retiennent l'adhésion du public.

PÔLE CULTUREL



Ces projets de coopération culturelle permettent de rationaliser et de mutualiser les ressources, d'enrichir les projets et de leur donner une réelle plus-value en s'appuyant sur les compétences de chaque partenaire. Le travail en partenariat génère de la cohésion de groupe, de l'écoute, de l'ouverture, de l'échange, de la flexibilité et contribue, outre à une meilleure connaissance mutuelle, à construire une relation de confiance entre les partenaires. De nouvelles idées naissent, des réseaux se structurent. Par ailleurs, ces projets « enrichis », mieux relayés par la presse et les personnes et structures relais acquièrent de fait plus d'impact et de visibilité dans le paysage culturel local voire régional. Ils contribuent également à croiser les publics, par exemple en accrochant des publics rattachés à un autre partenaire à une action se déroulant dans un lieu où ils ne se seraient pas forcément déplacés initialement et vice-versa. De même, se déplacer chez un partenaire, permet de rendre l'institution, tel que le Pôle Culturel du Val d'Argent, moins étrangère et plus familière aux yeux du public. De ce fait, les projets de coopération culturelle concourent à élargir les publics des partenaires.

Accompagnement des acteurs culturels

Le Pôle Culturel du Val d'Argent entretient le dialogue tout au long de l'année avec les acteurs culturels du territoire, ambitionnant de devenir une ressource et un interlocuteur incontournable auprès de ces derniers (la grande majorité des acteurs associatifs ne disposant pas de salarié dédié). Souhaitant les accompagner vers plus de professionnalisation, la CCVA s'est engagée à leur proposer chaque année un cycle de formation. La thématique, la durée et périodicité est définie par les acteurs culturels eux-mêmes lors de la réunion annuelle des acteurs culturels. En 2019, la thématique retenue a été la recherche de financements privés et publics d'un projet culturel. Après deux sessions de formation pilotées par l'« Agence CAPAC », la troisième et dernière séance a permis de partager des retours d'expériences divers avec la participation du délégué régional de la Fondation de France, le responsable communication-partenariats du « Festival Décibulles » pour évoquer la politique de mécénat mise en place et le Président de l'« ASEPM » ayant participé à un projet européen « INTERREG ».

PÔLE CULTUREL

Cette formation d'une durée de 10h a rassemblé 16 participants qui ont jugé la proposition très satisfaisante et leur a permis d'orienter leurs futures recherches de financements. Une enquête sur le long terme devra être menée en 2020/2021 pour déterminer s'ils ont pu mettre en œuvre les connaissances et savoir-faire acquis et ainsi pu lever des fonds publics ou privés pour leur projet culturel.

Véritable relais d'informations auprès des acteurs culturels du territoire, le Pôle Culturel met en place divers outils afin de communiquer et de rester en lien constant avec les acteurs culturels tout au long de l'année. Il diffuse régulièrement des mails ou courriers d'informations (transmission du règlement d'attribution des subventions de la CCVA, appels à projets pertinents, mesures exceptionnelles, sessions d'informations émanant d'autres structures en région, informations sur les projets en cours...) organise des temps d'échanges spécifiques (réunion annuelle des acteurs culturels, apéros-culture, invitation à des temps de rencontres artistiques) ou répond à des sollicitations directes de plus en plus régulières à travers des rendez-vous individuels d'accompagnement permettant par exemple de contribuer à orienter dans la bonne direction le projet artistique des acteurs culturels ou à mieux structurer l'association. Le Pôle Culturel accompagne également des projets à plus grande échelle tels que la coordination du festival « Nous sommes tous d'Ici et d'Ailleurs » ou l'aide à la recherche de subventions pour le festival « C'est dans la Vallée ».





Garantir les moyens de mise en œuvre de la Politique Culturelle Intercommunale

Mise en place d'une gouvernance de la Politique Culturelle Intercommunale

Si 2019 fut une année mouvementée pour la Commission Culture de la Communauté de Communes du Val d'Argent, celle-ci a néanmoins pleinement joué son rôle tout au long de l'année. Elle s'est réunie à 6 reprises pour étudier les demandes de subventions des acteurs culturels, gérer les affaires courantes et valider la mise en place de projets importants tels que la résidence d'artiste pour 2020, la mise en place de wifi à la Villa Burrus ou encore l'accueil de l'Orchestre Symphonique de Mulhouse dans le Val d'Argent. Au début du mois d'avril, le Président de la Commission Culture a démissionné, entraînant en cascade un changement de présidence et deux démissions. La Commission s'est ainsi retrouvée recomposée à 7 personnes après trois départs et une arrivée. Le nouveau Président de Commission a souhaité œuvrer dans la continuité de son prédécesseur et a accompagné l'ensemble des projets en cours. La Commission a donc ainsi pu travailler sereinement dans le prolongement de son action.

Conformément à nos engagements nous avons validé à l'été 2019, en lien avec nos partenaires institutionnels qui composent le comité de suivi de la Convention de développement culturel et artistique pour la Val d'Argent, les indicateurs d'évaluation de la Politique Culturelle Intercommunale. En effet, chaque action est désormais adossée à des indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs précis d'évaluation. Le Pôle Culturel s'est engagé à évaluer son action à travers ces indicateurs dès l'année 2019.

PÔLE CULTUREL

L'accompagnement s'est poursuivi sur le dernier trimestre 2019. Au niveau des outils de suivi 46 fiche-actions détaillées (correspondant aux 46 actions de notre projet culturel de territoire) ont été mises en place pour avoir une vision globale et un suivi resserré efficace de chaque action. La question des indicateurs d'évaluation a été notamment soulevée à l'occasion de la réunion annuelle de suivi des partenaires institutionnels qui s'est tenue le 25 avril 2019. L'occasion avec eux de revenir sur l'année écoulée et d'évoquer celle à venir. Il s'agit également d'évoquer la coordination d'actions communes sur le territoire ou les modalités de partage de la compétence culturelle dans un souci d'optimisation et d'efficience.

Chaque année le Pôle Culturel propose aux habitants un temps de rencontre et de partage autour de la vie culturelle dans le Val d'Argent. Organisé sous une forme décontractée (« apéros-culture ») les acteurs culturels, éducatifs, sociaux et économiques sont également invités. L'enjeu est de permettre la rencontre et le dialogue entre habitants, acteurs de la vie culturelle locale et la CCVA. Il s'agit de recueillir les avis, proposer des idées et co-construire des solutions en lien avec les thématiques proposées ou celles qui émergent. En 2019, ce sont la ludothèque, la mobilité des publics des manifestations culturelles et la mise en place d'un espace citoyen à la « Villa Burrus » qui ont cristallisé les débats.

Adaptation du fonctionnement du Pôle Culture

Au niveau de sa politique de partenariat, la Commission Culture a renouvelé en 2019 son règlement sur les mêmes bases que 2018. Elle conserve la logique d'éligibilité selon les critères définis à partir des orientations de la politique culturelle intercommunale. En 2019, elle a ainsi soutenu 6 projets culturels différents pour une enveloppe totale de 28 500 euros. Ces projets sont le « Carnaval de Lièpvre » au mois de mars, la « Ruée vers l'Argent » par l'association « ASEPAM » au mois de mai, le « Festival aux Chandelles » par l'association « Art et Musique » au mois de mai, le « Pique-nique musical » par l'association « Un Jardin Passionnément » au mois de juin, le festival « C'est dans la Vallée » par la « SPL EVA » et la « Compagnie Rodolphe Burger », le festival « Nous sommes tous d'Ici et d'Ailleurs » par le Centre Socio-Culturel du Val d'Argent.

PÔLE CULTUREL



Chaque soutien fait l'objet d'un vote en conseil communautaire et d'une convention fixant les engagements et obligations des parties dans le cadre du partenariat engagé. Cette politique de partenariat, portée par la Commission, est appuyée par un soutien du service de développement culturel qui accompagne les porteurs de projets en fonction des besoins et des demandes. Les accompagnements vont aussi bien du conseil, à l'accompagnement du montage d'un dossier de subvention en passant par le prêt de matériel ou la mise en réseau.

Les services du Pôle Culturel poursuivent quant à eux l'intégration progressive des objectifs de la Politique Culturelle Intercommunale. Chaque année, à travers des réunions par services mais également regroupant l'ensemble du Pôle, les orientations de la Politique Culturelle Intercommunale leur sont rappelées et ils sont invités à les prendre en compte dans la réalisation de leurs missions. Les objectifs de chaque agent, formulés à travers les entretiens annuels professionnels, sont orientés selon cette politique ; prise en compte de la jeunesse ou des publics spécifiques, décloisonnement des projets, coopération interne et externe, logique de partenariats autant d'impératifs que les agents du Pôle Culturel ont désormais intégré.

Structuration des partenariats entre la Communauté de Communes du Val d'Argent et les acteurs culturels

Dans un souci de transparence et de clarté avec ses partenaires, la CCVA propose systématiquement des conventions de partenariats précisant les engagements de chacun dans le contexte du soutien apporté par l'EPCI. Elle définit les modalités d'attribution et de versement de la subvention tout en spécifiant les conditions d'évaluation. En 2019, la Commission Culture a souhaité ajouter une clause à ces conventions, invitant ses partenaires attentive à la gestion de ses déchets dans le cadre de l'organisation de manifestations.

La CCVA souhaite également ajuster certains aspects de sa collaboration sur le plan culturel avec le Centre Socio-Culturel du Val d'Argent dont elle est l'un des principal financeur (avec la CAF).

PÔLE CULTUREL

Le CSCVA doit revoir son projet d'établissement en 2020 et les élus entendent profiter de cette réflexion pour faire évoluer les responsabilités et les objectifs de chacun sur le plan culturel. La CCVA peut en effet accompagner les porteurs de projet sur cette dimension.

D'autre part, dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet culturel de territoire qui sera déployé à partir de 2021, la CCVA souhaite associer tous les acteurs et partenaires à une réflexion pour faire évoluer les responsabilités et les objectifs de chacun sur le plan culturel.

CONCLUSION

L'année 2019 est la 3ème année de mise en œuvre de notre Politique Culturelle Intercommunale. Depuis 2017, les équipes et les budgets dédiés à la culture sont stables et notre engagement politique sur les grands objectifs de ce projet culturel de territoire demeurent intacts. La culture continue de représenter un enjeu à l'échelle locale comme un vecteur de développement, un gage de qualité de vie et un outil au service du vivre ensemble.

La Commission Culture de la Communauté de Communes demeure la plus active et la plus assidue des Commissions de travail intercommunales. Elle joue pleinement son rôle de conseil auprès des élus communautaires en rendant régulièrement des avis sur les soutiens aux projets culturels du territoire ou en validant la mise en œuvre de certains partenariats ou projets du Pôle Culturel.

L'embauche d'une chargée de développement culturel à la fin de l'année 2018 nous a permis de renforcer notre présence auprès de nos partenaires culturels mais également auprès des acteurs sociaux et éducatifs. Les recherches de financements publics et privés ont eux aussi pu être mieux pris en compte et nous avons su renforcer nos équilibres budgétaires en développement des partenariats avec les partenaires publics et privés.

PÔLE CULTUREL

Par cette présence, nous avons pu développer des projets de plus en plus ambitieux en lien avec nos grands objectifs en regroupant l'ensemble des services du Pôle Culturel et une multitude de partenaires locaux. Nous avons notamment pu mener un projet de création artistique, des partenariats avec le « FRAC Alsace », l'association « Tôt ou t'Art » et la « Plateforme Musiques Actuelles Grand Est ». D'une manière générale, nous avons multiplié les nouveaux partenariats sur le plan local et régional comme avec la manifestation « Cannes : les pieds dans l'eau », l'accueil du photographe Guillaume Greff en partenariat avec la galerie « La Chambre » de Strasbourg, le Festival « C'est dans la vallée » ou encore le festival « Nous sommes tous d'Ici ou d'Ailleurs » regroupant plus 30 animations sur le mois de novembre.

A l'échelle locale, le dialogue et les échanges avec les acteurs culturels du Val d'Argent sont devenus réguliers. Les nombreuses propositions de rendez-vous, les informations régulières et les rendez-vous individuels sur divers projets portent leurs fruits et nous amènent à évoluer dans une relation de confiance. La transparence mise en place ces dernières années à travers le règlement d'attribution de subventions, le recours systématique aux conventions et la publication des soutiens attribués contribue à cette confiance renforcée. Les acteurs culturels savent désormais que nous sommes un soutien potentiel aux développements de leurs projets et les relations sont devenues plus régulières et spontanées.

D'une manière générale, si la jeunesse constitue un public privilégié de notre politique culturelle, la Communauté de Communes du Val d'Argent demeure attachée à travailler avec tous les publics et en particulier ceux éloignés des pratiques culturelles. Nous devenons peu à peu une référence, un acteur culturel incontournable pour les partenaires sociaux et éducatifs. En 2019, nous avons noué un partenariat fort avec le Centre Médico-social des « Fougères » à travers plusieurs interventions pour les familles ou la rencontre avec Marie Cheyenne, auteur-compositrice-interprète. De nombreux partenariats, avec les EHPAD, la Mission locale, le Centre Socio-Culturel, les « Tournesols », « France Horizon » ou encore la « Maison des Ados » nous permettent de proposer une vie culturelle inclusive pour et par tous les habitants de notre territoire.

PÔLE CULTUREL

Nos relations avec les établissements scolaires sont désormais efficaces et efficientes. L'Education Nationale accompagne de manière active nos initiatives et les interactions se multiplient, créant de véritables synergies sur certains projets. Le système de référents culturels fonctionne bien et les enseignants sont nettement plus impliqués et réactifs dans le développement de projets culturels avec les jeunes scolarisés.

Toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour nous permettre d'aller au bout de nos ambitions. 2020 nous permettra de consolider l'existant tout en nous projetant sur la suite. Si les chantiers demeurent encore nombreux, nous pensons, en effet, déjà au chapitre 2 de notre politique culturelle de territoire. Les trois dernières années représentent un jalon très positif dans les objectifs que nous portons. Certains aspects devront être renforcés, voire repris et d'autres portes devront s'ouvrir. Mais ceci toujours avec la même aspiration : faire de la vie culturelle un atout majeur de développement et d'attractivité pour le Val d'Argent.



Le partenariat avec Vialis

À partir du 1er janvier 2020, la société Vialis deviendra Opérateur de services pour l'intégralité de l'offre TV sur le réseau câblé de la RIT. Une convention avec Vialis a en effet été validée par le Conseil d'Administration de la RIT et signée en date du 3 septembre 2019.

Pourquoi Vialis et qu'est-ce qui change concrètement ?

Depuis fin 2004, Vialis et la RIT collaborent de manière efficace à travers une Délégation de Service Public :

- la RIT commercialise actuellement son offre TV de base,
- Vialis commercialise, en complément, des offres TV optionnelles (bouquets), ainsi que des abonnements Internet et Téléphonie.

Ce sont les équipes de la RIT, présentes sur place, qui assurent la vente des abonnements (RIT et Vialis) et gèrent les services techniques. La nouvelle convention signée renforce encore davantage cette collaboration à compter du 1er janvier 2020 :

- la RIT deviendra Opérateur d'infrastructures (responsable de la tête de réseau, des installations techniques, ...) ,
- Vialis deviendra Opérateur de Services et assurera donc la commercialisation des offres et la facturation de tous les services y compris l'offre de base TV Vialis (qui ne sera plus celle de la RIT mais celle de Vialis proposée aussi à 16,10 € TTC par mois) à tous les clients.

La signature de vos contrats d'abonnement pourra donc être effectuée, comme à ce jour, :

- auprès de votre point d'accueil habituel à la RIT. De même, le suivi technique sera toujours assuré par les collaborateurs de la RIT afin de maintenir un service de proximité, avec vos interlocuteurs locaux et les équipes sur place
- à Colmar dans les locaux de Vialis.

RIT DU VAL D'ARGENT

Par ailleurs, les offres TV actuelles seront modifiées, conformément au courrier explicatif figurant en pièce jointe et vos factures seront émises par Vialis et à payer dans leur intégralité à Vialis à compter du 1er janvier 2020. Une journée « Portes Ouvertes » aura lieu le 30 novembre prochain à Sainte-Marie-Aux-Mines, dans la salle de la Rotonde, Place des Tisserands, afin de répondre à toutes vos questions. L'objectif de cette collaboration est de continuer à vous apporter un service de qualité, tout en bénéficiant de l'appui d'une entreprise locale et spécialisée depuis plus de 25 ans dans le domaine de la TV, l'Internet et la Téléphonie

Travaux sur le réseau

- A Rombach-le-Franc route de la Hingrie les anciens câbles aérien ont été déposés par les services technique de la commune de Rombach le Franc.
- A Lièpvre c'est une extension du réseau câblé qui a été réalisé par la RIT pour permettre le raccordement de trois nouvelles constructions.
- A Sainte-Croix-Aux-Mines dans la rue du Moulin deux tampons de chambre dégradés ont été remplacés par l'entreprise VA BTP
- A Sainte-Marie-Aux-Mines
- Extension du réseau pour le raccordement de mobil home au camping les reflets du Val d'Argent
- Le dévoiement du réseau suite à la démolition du bâtiment 7 avenue Robert Zeller
- Extension du réseau suite aux modifications des parcelles au lotissement Saint Michel
- Extension du réseau au lotissement les marronniers

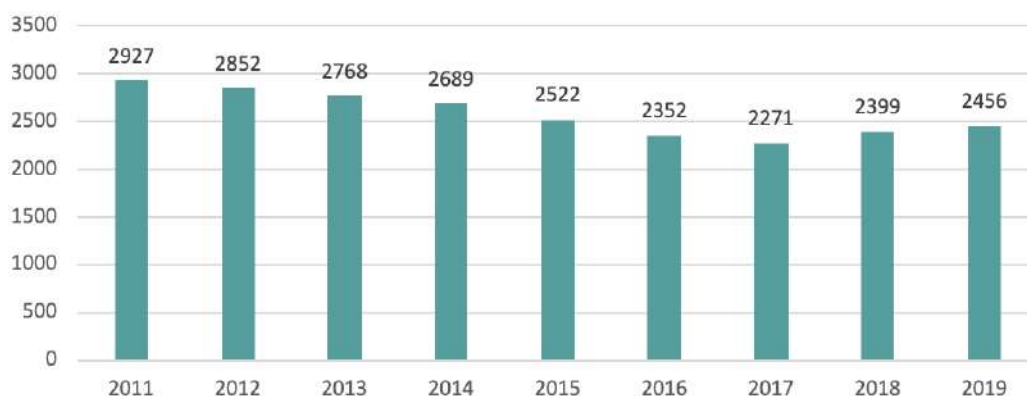
RIT DU VAL D'ARGENT

A la Petite Lièpvre nous avons changé tous les vieux câbles en aluminium, le réseau a été complètement rénové. Tout au long de l'année nous avons assuré l'entretien courant des réseaux aériens (câble arraché, ancrage à refaire ect...). Le suivi des travaux pour la déviation de Chatenois avec le dévoiement du réseau fibre optique au Danielsrain et la préparation de la suite des travaux à Val de Villé et Chatenois.

Nous avons réalisé des liaisons fibres optiques à Sainte Marie Aux Mines, aujourd'hui la Mairie, les services techniques et la SPL sont directement relié au NRO de la RIT ou est hébergé le serveur de la CCVA. Des liaisons optiques ont aussi été réalisées pour le théâtre et la piscine.

Statistiques 2019

Évolution du nombres d'abonnés de la RIT



RIT DU VAL D'ARGENT

Nombre de départs clients de la RIT dont :	2018	2019
Déménagements Dans la Vallée	23	47
Déménagements Hors Vallée	14	34
Décès	17	28
Abonnés (connus) ayant opté pour un autre opérateur en 2018	8	17
Sans Information	21	25
Impayés	0	31
TOTAL	83	182

Interventions services techniques de la RIT	2018	2019
Mise en service branchements	210	269
Dépannage	110	180
Déconnectages	83	182
TOTAL	403	631

RIT DU VAL D'ARGENT

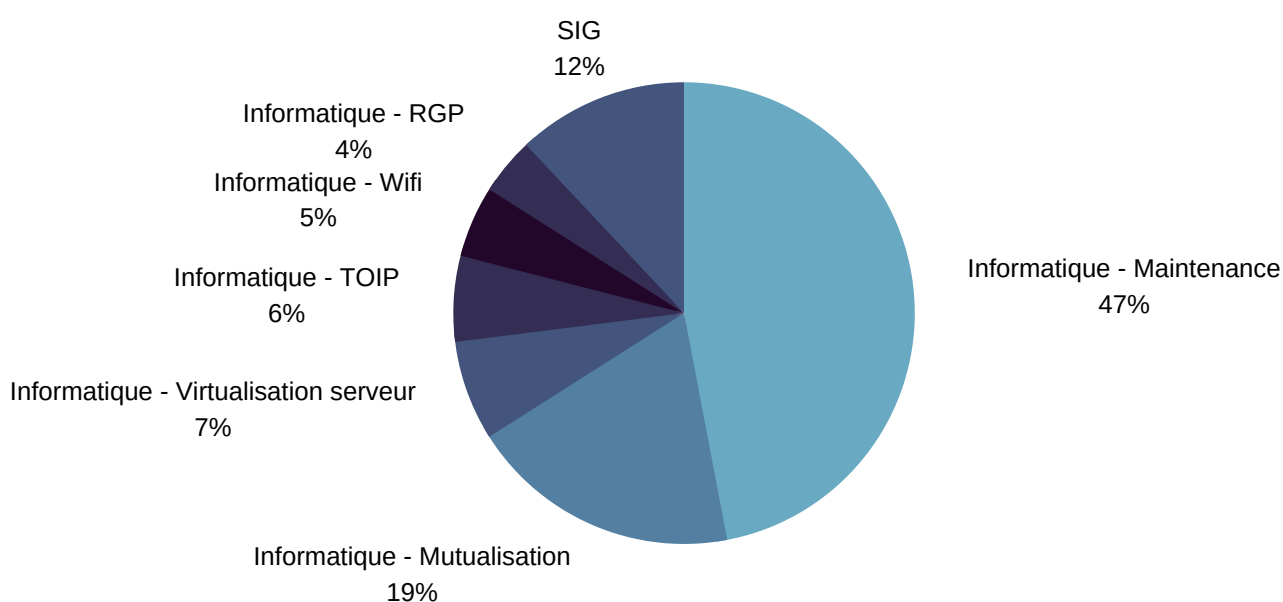
Offre de Vialis

Télévision Numérique		
Nombre de clients	2018	2019
	206	214

Offre Internet		
Nombre de clients par offres	2018	2019
16 Mégas	594	640
200 Mégas	476	562
PRO	35	60
TOTAL	1105	1262

Offre Téléphonique		
Nombre de clients	2018	2019
	477	485

Répartition du temps de travail



Répartition du temps de travail en 2019

SIG ET CARTOGRAPHIE

L'informatique monte en puissance en raison de la volonté des élus de mutualiser le service informatique entre différentes structures : CCVA, Mairies et Office du Tourisme.

Elle représente près de 90% du temps passé au cours de l'année 2019, le reste du temps ayant servi à l'administration et au développement du SIG.



1. Le bon fonctionnement des outils informatiques étant primordiale pour l'ensemble de la collectivité, la maintenance informatique représente à elle seule près de 50% du temps de travail 2019. Différents problèmes de complexité variable sont traités en internes en lien avec le prestataire informatique de la collectivité.



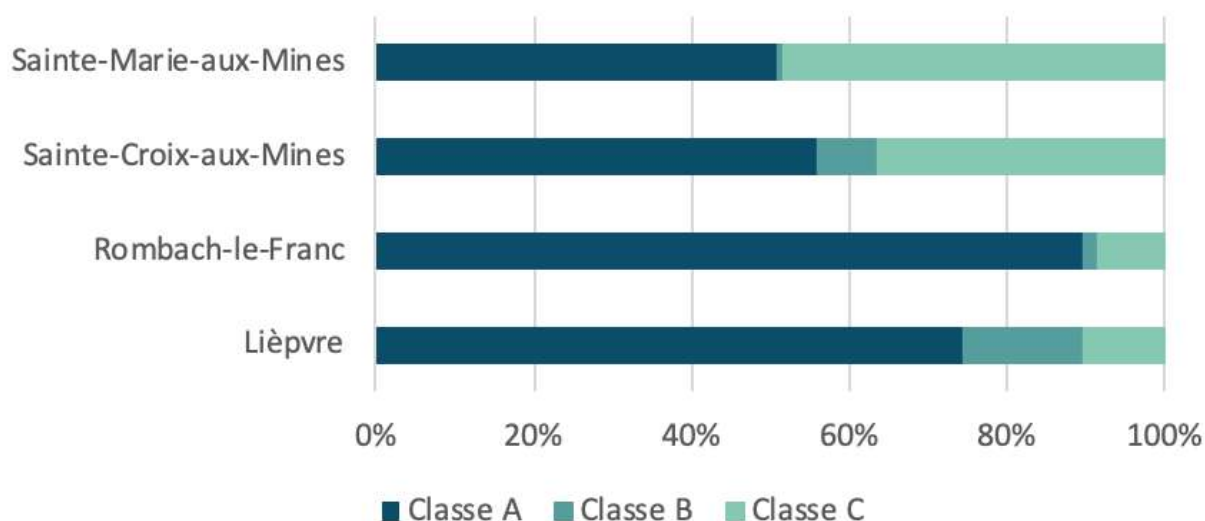
2. Le projet de mutualisation de l'informatique entre la Mairie de Sainte-Marie-Aux-Mines et la Communauté de Communes du Val d'Argent a représenté environ 20% du temps de travail. Ce dernier a consisté à mutualiser le serveur informatique de la CCVA afin de réaliser des économies matérielles et financières. Désormais l'ensemble des fichiers et logiciels métiers sont hébergés sur le serveur de la CCVA.



3. Le serveur de messagerie a été virtualisé, en d'autres termes cela signifie que la machine physique hébergeant la messagerie a été transformé en simple fichier informatique. Ce procédé permet à la collectivité encore une fois de réaliser des économies matérielles. Ce projet a représenté 7% du temps de travail 2019.

SIG ET CARTOGRAPHIE

Géoréférencement du réseau enterré de la RIT



4. Le SIG quant à lui représente environ 12% du temps d'activités 2019. Ce dernier se décompose entre l'administration et le développement des bases de données mais aussi la détection et le géo référencement des réseaux. A ce titre, il est à noter que l'ensemble du réseau de la RIT a été cartographier en 2019 répondant ainsi à la réforme anti-endommagement des réseaux. En effet, cette dernière impose aux exploitants d'avoir une cartographie fine de leur réseau afin de répondre le plus précisément possible au DT/DICT.

5. Enfin d'autres projets plus petits comme le déploiement du wifi libre à la Médiathèque, a mise en place de la Réglementation Générale pour la Protection des Données (RGPD) ou encore la téléphonie sur IP ont été avancés en 2019. Ces derniers devraient prendre de l'ampleur au cours de l'année 2020.

COMMUNICATION

Le service communication de la Communauté de Communes du Val d'Argent a répondu à de nombreuses sollicitations des différents services au courant de l'année 2019 que sont : la Médiathèque du Val d'Argent, la RIT du Val d'Argent, le SIG du Val d'Argent, le label Pays d'Art et d'Histoire du Val d'Argent ainsi que les LABS du Val d'Argent.

Au courant de l'année 2019, suite à une évolution des missions de l'agent sur d'autres structures pour lesquelles il est mis à disposition et de ce fait n'étant plus en mesure de pouvoir assurer les demandes pour la Communauté de Communes du Val d'Argent, le service communication a été renforcé d'une personne en apprentissage à partir du 1er septembre. L'objectif de ce recrutement a été de maintenir et d'assurer la continuité de l'offre de communication pour les différents services de l'intercommunalité.

Des actions pour le Pôle Culturel

Avec une valorisation de l'action culturelle sur le territoire portée très activement par la Communauté de Communes du Val d'Argent, une collaboration très étroite avec le Pôle Culturel et plus précisément avec la Médiathèque du Val d'Argent a été portée tout au long de l'année. Au total en 2019, ce sont près de 10 projets qui ont été couverts par le service communication pour le Pôle Culturel et la Médiathèque du Val d'Argent



COMMUNICATION

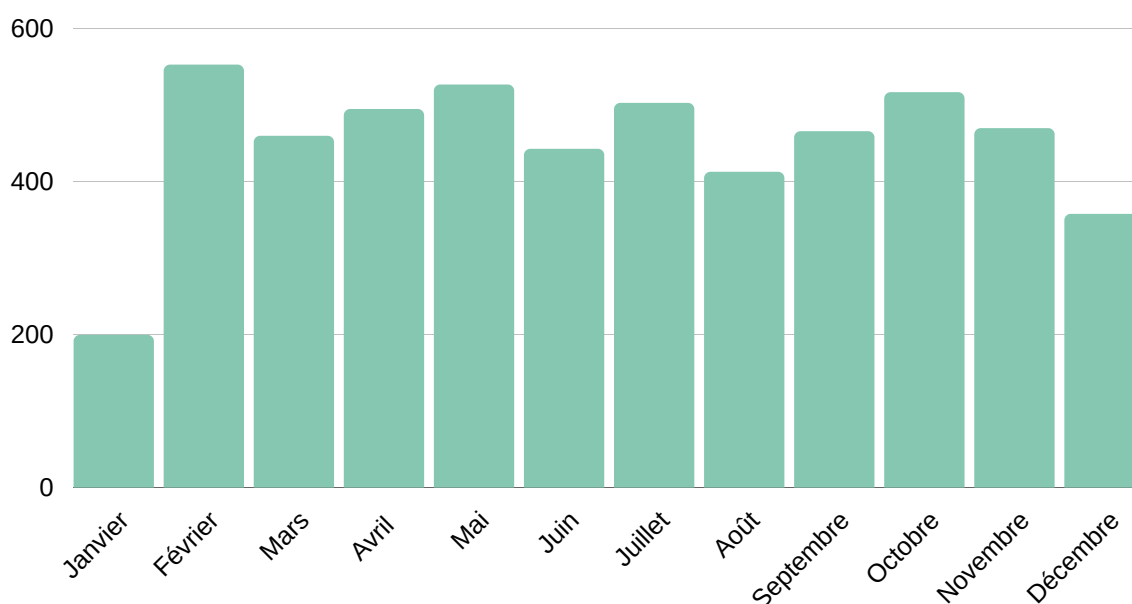
Les sites web

La Médiathèque du Val d'Argent

Le site internet de la Médiathèque du Val d'Argent est également un véritable outil qui s'anime de façon hebdomadaire et qui mobilise fortement le service communication. Grâce à de nombreux modules, il y est possible de valoriser toutes les nouvelles acquisitions mais aussi de faire des retours sur les moments forts de l'établissement !

Au cours de cette année, le site web de la Médiathèque a généré 5 363 visites uniques.

Les visiteurs mensuels sur l'année 2019

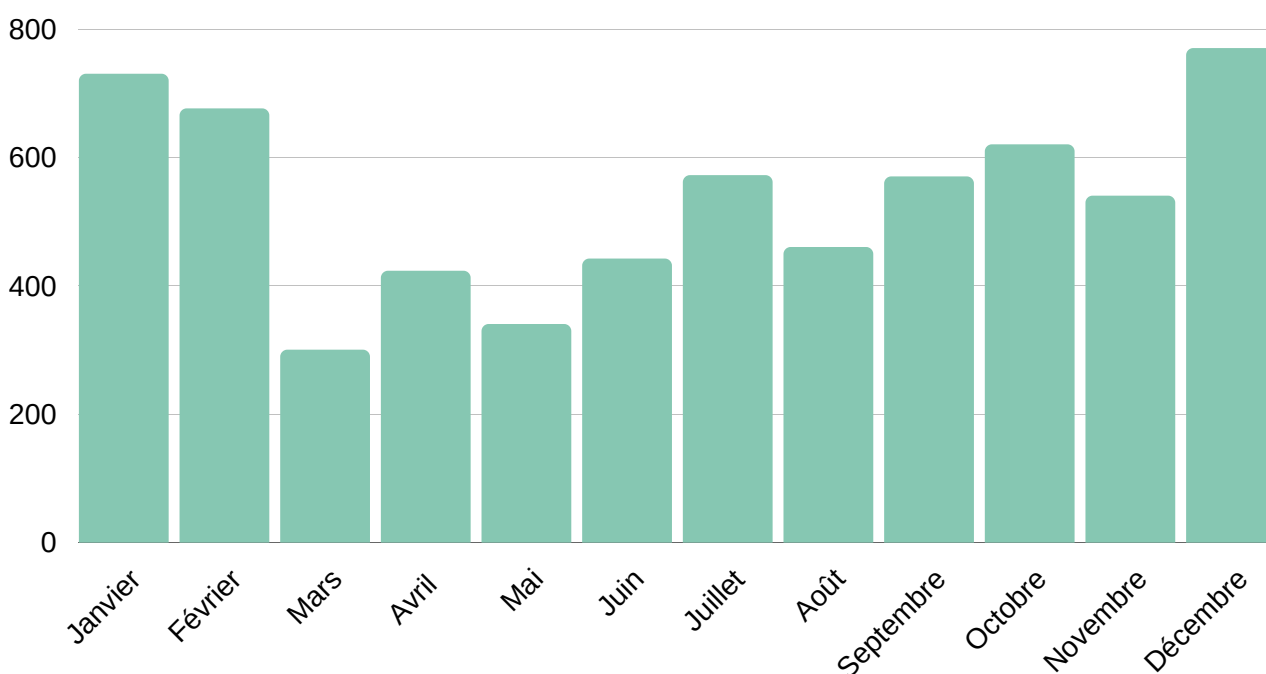


COMMUNICATION

La Communauté de Communes du Val d'Argent

Au cours de cette année, le site web de la Communauté de Communes a généré 7 073 visites uniques.

Les visiteurs mensuels sur l'année 2019

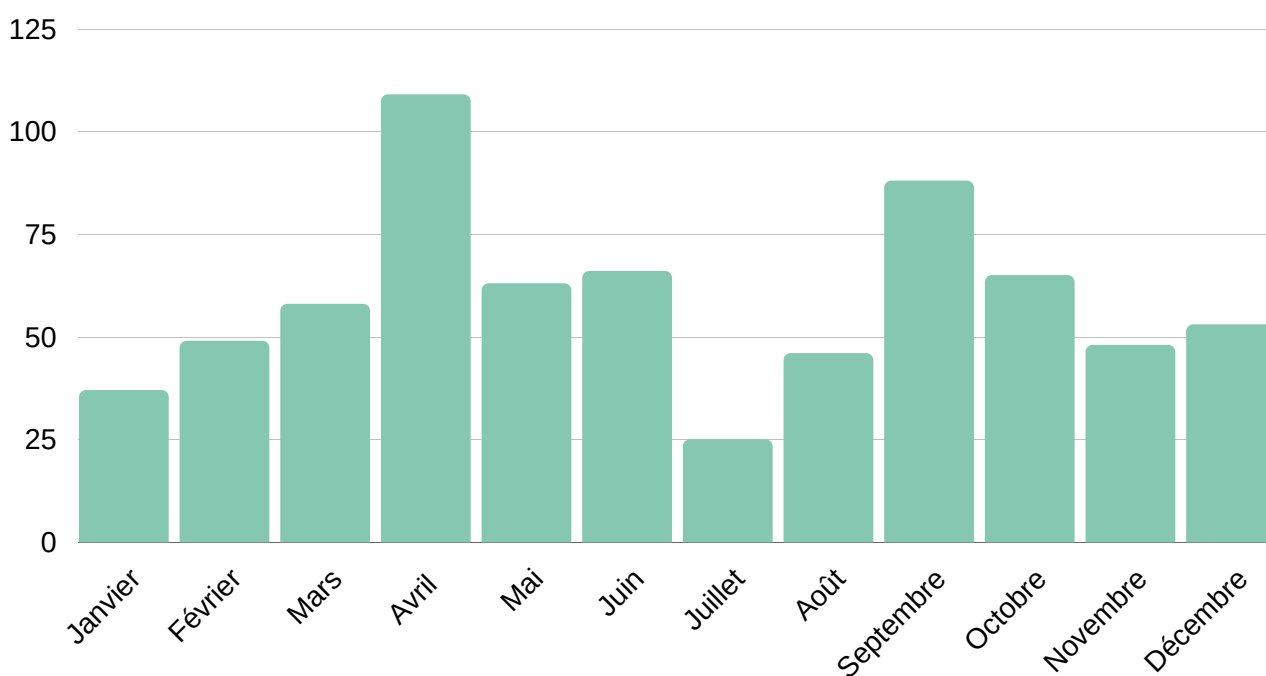


COMMUNICATION

Les LABS du Val d'Argent

Au cours de cette année, le site web de la Communauté de Communes a généré 777 visites uniques.

Les visiteurs mensuels sur l'année 2019

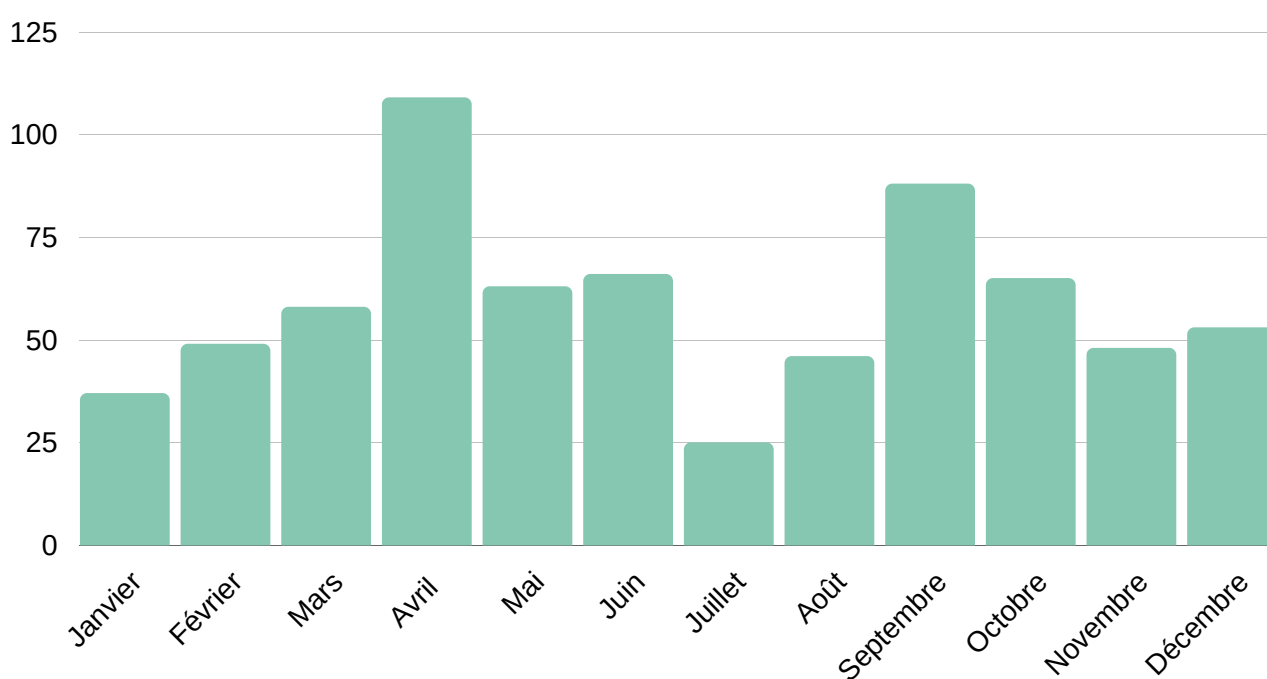


COMMUNICATION

La RIT du Val d'Argent

Au cours de cette année, le site web de la Communauté de Communes a généré 1 818 visites uniques.

Les visiteurs mensuels sur l'année 2019



COMMUNICATION

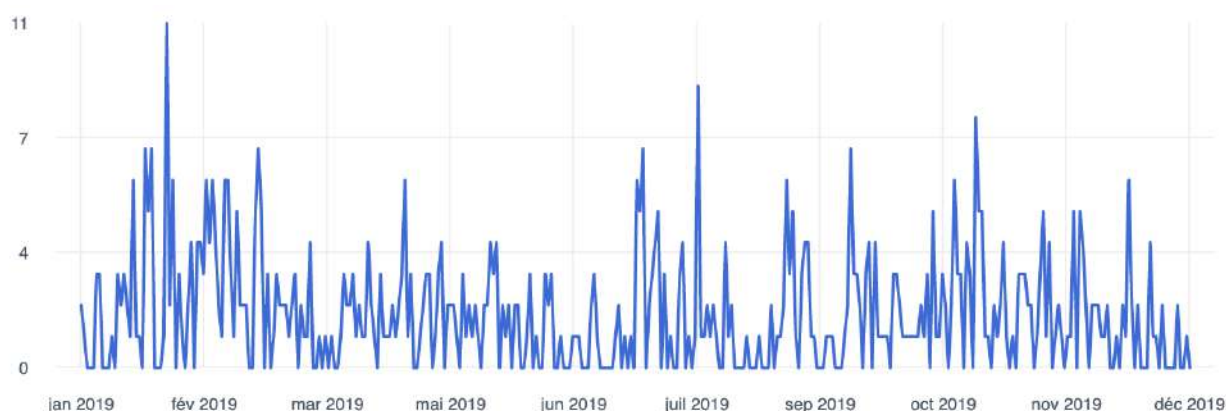
La page Facebook

La Médiathèque du Val d'Argent

Au cours de cette année, l'équipe de la Médiathèque et celle du service communication de la CCVA ont travaillé en étroite collaboration pour alimenter la page Facebook et la communauté de l'établissement.

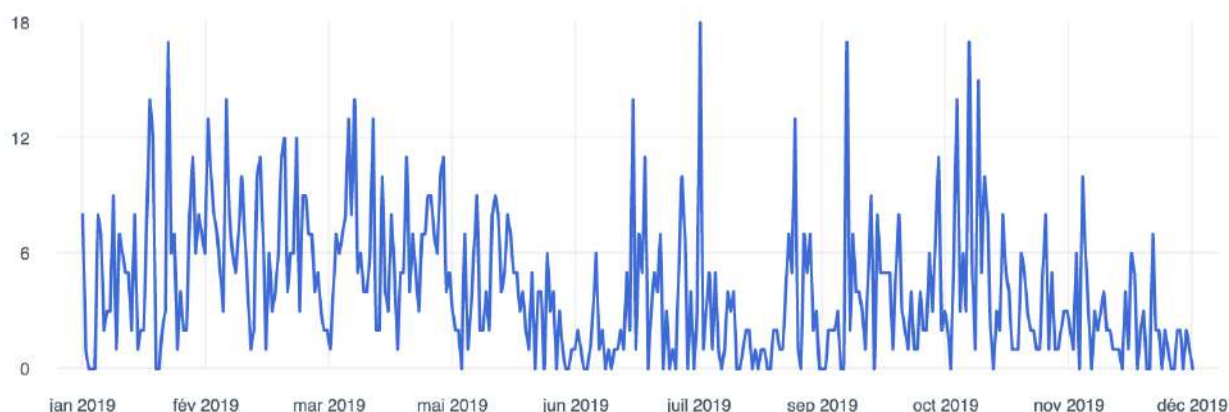
La page Facebook de la Médiathèque compte 437 visiteurs actifs tout au long de l'année 2019.

Nombre de visiteurs mensuels sur l'année 2019



COMMUNICATION

Nombre de vues mensuelles de la page sur l'année 2019



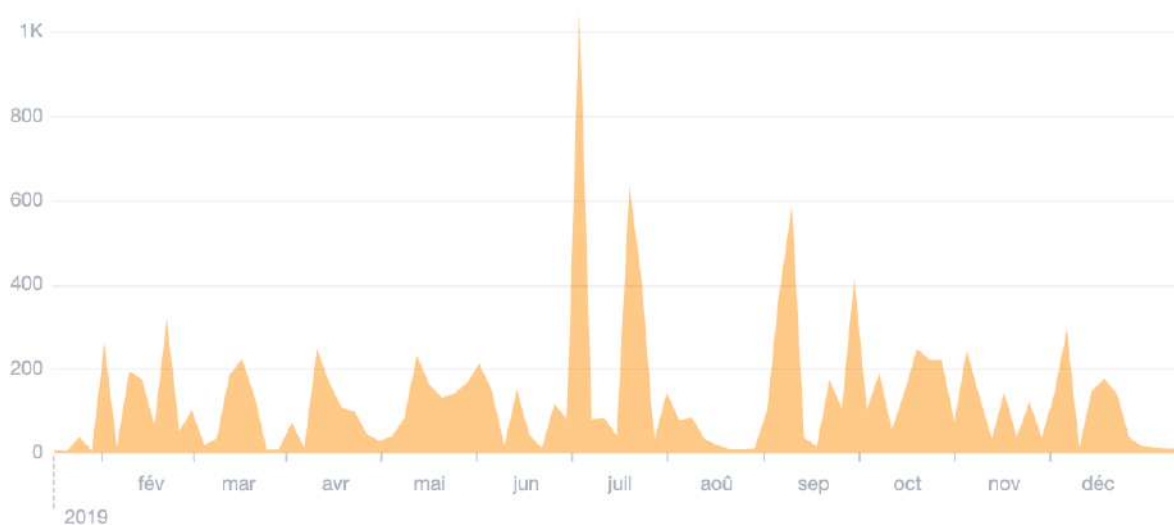
La page Facebook de la Médiathèque compte 455 mention "J'aime" sur l'année 2019.

Nombre de mentions " J'aime" mensuelles sur la page sur l'année 2019

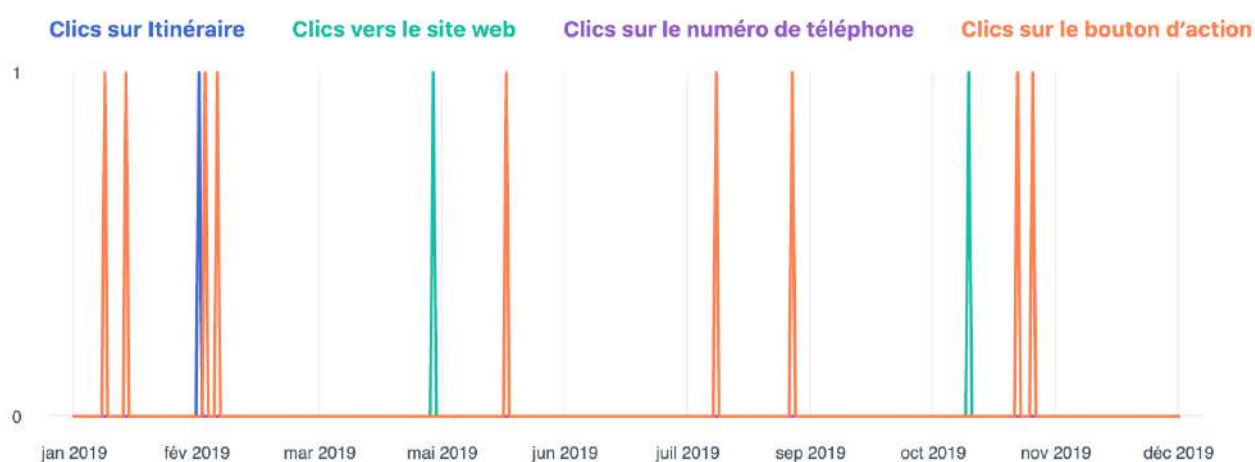


COMMUNICATION

Nombre de vues mensuelles des publications sur l'année 2019



Nombre d'actions mensuelles sur la page sur l'année 2019



COMMUNICATION

La fusion de la RIT du Val d'Argent et de Vialis

Après plusieurs années de collaboration, la RIT et Vialis ont décidé, en fin d'année 2019, de fusionner leurs compétences. Cette fusion a pour objectif de proposer une offre compétitive sur l'internet, la télévision et la téléphonie; et de permettre une meilleure compréhension pour les utilisateurs via un interlocuteur unique. Pour que cette fusion se fasse dans la plus grande clarté d'un point de vue clients, le service de communication a été mobilisé pour préparer cette fusion tout en s'associant au service communication de Vialis en vue de préparer une journée portes-ouvertes. Pour que cet événement se réalise au mieux, le service communication de la Communauté de Communes du Val d'Argent s'est occupé de transmettre tous les paramètres et informations du terrain à Vialis pour assurer la bonne organisation de ces journées. Un communiqué de presse conjoint a également été rédigé par nos soins pour médiatiser cet événement.



COMMUNICATION

Création d'un guide RIFSEEP à destination des agents de la collectivité

Afin de pouvoir accompagner la mise en place et la bonne compréhension du RIFSEEP auprès des agents des collectivités de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines et de la Communauté de Communes du Val d'Argent, nous avons réalisé en collaboration avec le service des "ressources humaines" un guide d'information sur la mise en place de ce nouveau système de calcul de la rémunération cohérent et égalitaire entre les agents. La réalisation de ce guide, distribué à l'ensemble des agents à la suite d'une réunion d'informations, a permis d'apporter des éléments d'informations complémentaires, a facilité l'adhésion auprès des différents agents des collectivités.



COMMUNICATION

Le service communication pour la Communauté de Communes du Val d'Argent

La réalisation des publications intercommunales, que sont le rapport d'activités et le bulletin intercommunal, est un incontournable pour le service communication. Chaque année, la réalisation de ces deux publications associe et mobilise l'ensemble des services autour d'un objectif commun : la valorisation de l'intercommunalité et de son territoire. Ces moments forts renforcent aussi la cohésion entre les différents services et permet de mettre en lumière de nouveaux axes stratégiques de communication et permet ainsi d'identifier la demande à venir sur les prochains mois.

Tout au long de l'année, de nombreuses petites actions de communication du service "développement local" sont effectuées par le service communication.



RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT

